

Une commission
parlementaire
sera formée
à l'automne

LES AFFAIRES

HEBDOMADAIRE D'INFORMATION FINANCIÈRE, INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE

635, EST HENRI-BOURASSA MONTREAL 357

25 CENTS

Le ministère de l'environnement ne pourrait-il laisser du répit aux producteurs de pâtes et papiers?

par Victor Laroche

Les producteurs de pâtes et papiers, même les syndicats le reconnaissent, sont aux prises avec d'énormes difficultés, tant techniques qu'économiques, et les récentes hausses du prix du papier-journal ne sont que des palliatifs à une situation qui se dégrade de jour en jour.

Or la semaine dernière a débuté le premier d'une série de procès mettant en cause une vingtaine de compagnies qui n'ont pas rencontré les exigences de la Régie des eaux du Québec en matière de pollution. Ce procès intenté contre la Domtar Newsprint Ltd de Donnacona est certes justifié dans l'absolu car rien ne saurait être négligé pour protéger notre environnement naturel. Mais faut-il pour satisfaire l'opinion publique, de plus en plus sensibilisée aux problèmes de pollution, et ce n'est pas un mal, prendre des mesures précipitées au risque de pénaliser lourdement une industrie déjà mal en point?

75% des moulins à papier actuellement en opération au Québec ont été construits avant 1931, et la vétusté des installations fait qu'il en coûterait certainement plus que \$100 millions, on parle de 250 millions pour que ces usines puissent traiter les eaux résiduaires de façon satisfaisante pour la garantie de l'environnement. Cet effort, les compagnies sont décidées à le produire, mais elles n'en n'ont pas ac-

tuellement les moyens, bien que déjà il ait été beaucoup fait. Des membres de la Fédération québécoise des pâtes et papiers ont rencontré depuis deux ans des représentants de la régie des eaux pour construire un programme de lutte contre la pollution: il fut décidé que les usines prennent les mesures nécessaires pour que les résidus rejetés dans les eaux usées ne dépassent pas 3%. Ces mesures, qui devaient être en application le 31 décembre 1969, ont été, à cause des difficultés de l'industrie, reportées à juillet 1970. Cette échéance n'a pu dans bien des cas être respectée, et est à l'origine de la série de procès qui s'ouvre actuellement.

Et pourtant il y a eu du progrès. En l'espace de quatre ans, le pourcentage des déchets en suspension dans les eaux rejetées a décroché de 36%. Mais seulement 19 des 54 usines de papier ont pu réduire à 3% les solides déversés dans ces eaux. Les 21 usines qui n'ont pu atteindre le seuil fatidique admis produisent chaque jour 10,000 tonnes de papier, ce qui représente 46% de la production totale. Le problème est particulièrement important pour le Québec, car, sur les 137 moulins en opération dans tout le Canada, 55 sont situés au Québec produisant 36.4% de la production totale canadienne.

Il ne faudrait donc pas mettre "la charrue avant les boeufs" et

(Suite à la page 13)

Après Ford, GM annonce une augmentation de 3.6%

Peu après la décision de Ford d'augmenter le prix de ses modèles 1972 de 5.2%, General Motors of Canada Ltd vient d'annoncer une hausse du prix de ses voitures de tourisme, modèle 1972, de l'ordre de 3.6%, hausse pudiquement appelée "ajustement d'essai sur les prix de détail suggérés par le fabricant" (pdsf).

Cette hausse toutefois ne touche pas les Chevrolet Camaro et Pontiac Firebird 1972 dont les prix suggérés seront respectivement de 1.2% et de 1.3% inférieurs aux modèles 1971, y compris la réduction de l'escompte du concessionnaire qui sera désormais le même que sur les Chevrolet Vega et Nova et Pontiac Ventura II.

Donc, en moyenne il faut compter \$160 dollars de plus sur les voitures de tourisme (pdsf) 1972 qui vont être

livrées d'ici peu aux concessionnaires et seront lancées le 23 septembre.

Le prix de détail suggéré par le fabricant comprend la taxe de vente fédérale de 12% ainsi que la préparation par le concessionnaire, mais ne comprend pas les taxes provinciales et locales ainsi que les frais de livraison qui varient d'une localité à l'autre.

Certaines voitures 1972 comprennent des améliorations, des accessoires supplémentaires en équipement régulier, et tous les modèles bénéficieront en série d'un pare-choc renforcé. Contrairement à Ford, GM n'impute pas les augmentations de prix à ces améliorations, et n'estime pas devoir les expliquer autrement que comme de simples "ajustements".

La hausse du prix de l'or ne serait pas directement causée par des spéculations sur les monnaies

par Jean Pascal Lion

Pour la première fois depuis deux ans, le cours de l'or a franchi le 27 juillet dernier le seuil des 42 dollars l'once, cotant 42.15 à Londres, 42.11 à Zurich, et 42.13 à Paris. Bien mieux, à Los Angeles s'est ouvert un marché éphémère de l'or sur lequel se traitaient des pièces anciennes, et où le métal jaune s'est vendu jusqu'à 59 dollars l'once. Ce marché, vite interdit par le trésor américain n'est guère important si l'on considère son volume, mais il est significatif du phénomène d'ampleur qui se déroule actuellement.

La hausse de l'or bien souvent est le reflet d'une situation monétaire tendue, d'une mauvaise conjoncture économique dans les grands pays industrialisés, et depuis quelques temps mesure le degré de confiance que portent les pays non-américains envers le dollar US. C'est pourquoi, jusqu'à présent, les spéculations sur l'or s'accompagnaient de mouvements identiques sur les grandes devises, DM, Franc suisse, Franc Belge, Franc français, etc. Or aujourd'hui ce n'est pas le

cas, la spéculation sur les monnaies est loin d'être aussi vive que la demande d'or est forte. Comme le remarque le BIP, il n'est pas déraisonnable dans ce cas de rechercher la cause de la hausse de l'or ailleurs que dans les mécanismes habituels qui provoquent sporadiquement la course à l'or.

De l'avis de la plupart des spécialistes du marché de l'or, on se trouverait actuellement devant une inhabituelle ampleur de la demande. Cette demande proviendrait principalement des pays arabes producteurs de pétrole, dont les revenus se sont considérablement accrus à la suite des avantages supplémentaires obtenus au cours des accords de Téhéran et de Tripoli. Ces Royalties supplémentaires ne se sont pas transformés comme d'habitude en dollars ou en livres Sterling, monnaies traditionnelles des "grands" du pétrole, émirs et cheiks en tout genre, mais se sont reportées sur l'or. Le métal jaune reste donc le dernier refuge des capitaux qui n'ont plus confiance dans

les monnaies jadis "fortes". En effet, les réserves américaines sont à leur plus bas niveau, 13.5 milliards de dollars, seuil fatidique à partir duquel le Pentagone commence à craindre pour l'or de Fort Knox; la dette américaine à l'étranger est de quelque 46 milliards de dollars. Comme le remarque Claude Darcey dans la "Vie Française", toutes les conditions d'un "Krach" sont réunies, mais rien ne se produit parce que les plus gros créanciers des Etats-Unis ne peuvent ni ne veulent faire valoir leur créance: le Japon parce qu'il dépend trop des E.U. pour son commerce extérieur, l'Allemagne parce qu'elle entend conserver le "parapluie" atomique américain, mais rien ne se produit, indépendamment, ne se gênent pas pour "pomper" l'or de Fort Knox, 50 millions de dollars récemment.

Quand à la Livre, les émirs et autres récipiendaires de royalties craignent que l'entrée de la GB dans le Marché Commun ne lui soit

(Suite à la page 13)

Information au crible

Statistique des conventions de salaire négociées en 1971

D'après les chiffres publiés par le ministère du Travail du Canada, les conventions de salaire négociées collectivement au cours du premier semestre de 1971 prévoient une hausse des taux de salaire inférieure à celle du premier semestre de 1970. Les chiffres sont fondés sur une analyse permanente des conventions collectives visant 500 travailleurs ou plus dans les industries autres que l'industrie de la construction.

L'augmentation annuelle moyenne des taux de salaire de base, exprimée en fonction de pourcentages composés, s'établissait à 7.6 p. 100 au cours du premier trimestre de l'année et à 7.7 p. 100 au cours du deuxième trimestre. En 1970, les augmentations correspondantes avaient été de 9.0 p. 100 au cours du premier trimestre, de 8.2 p. 100 au cours du deuxième trimestre, de 8.8 p. 100 au cours du troisième trimestre et de 7.9 p. 100 au cours du quatrième trimestre.

Trente-quatre des 111 conventions conclues au cours du deuxième trimestre de 1971 étaient d'une durée de trois ans, 66, d'une durée de deux ans, et 11, d'une durée d'un an. Dans les conventions d'une durée de trois ans, les augmentations moyennes des taux de salaire de base s'établissaient à 9.8 p. 100 pour la première année, à 6.8 p. 100 pour la deuxième année et à 6.1 p. 100 pour la troisième année. Dans les conventions d'une durée de deux ans, l'augmentation était de 8.8 p. 100 pour la première année et de 6.7 p. 100 pour la seconde année; et les conventions d'une durée d'un an, elle était de 11.9 p. 100.

En juin 1971, les 682 grandes conventions collectives en vigueur touchaient 1,485,000 travail-

leurs. Le taux de base moyen dépassait de 8.3 p. 100 celui de toutes les conventions sur lesquelles avait porté la même analyse un an plus tôt.

Investissement de \$9,000,000 et création de 375 emplois à Lachute

M. Claude Simard, ministre d'Etat dans le gouvernement du Québec, a inauguré récemment les travaux de construction d'une usine de la Compagnie générale de radiologie du Canada (CGR) dans le parc industriel de Lachute. La CGR, dont le siège social est à Paris, fabrique des appareils de radiologie et d'électronique médicale à travers le monde entier. Son implantation au Québec représente un investissement de plus de 9 millions de dollars, a déclaré le président de la compagnie M. Hugues-A. Garin.

La nouvelle usine, dont la production est destinée à une distribution mondiale, offrira quelque 200 nouveaux emplois dès 1972. On estime que ce nombre sera porté à 350 trois ans plus tard.

La première phase des travaux de construction, exécutés par les Entreprises Alpha Compagnies Limitée, selon les devis de l'architecte Roger D'astous, seront terminés le 1er janvier 1972. Deux autres phases sont prévues, portant la superficie de l'usine de 50,000 pieds carrés en 1972, à 100,000 l'année suivante et à 150,000 en 1975. La production débutera dès janvier 1972, a précisé le vice-président et directeur général de la compagnie, M. Claude Malo.

L'usine occupera donc, dès janvier 1972, une superficie de 50,000 pieds carrés, sur un terrain de 1 million de pieds carrés acheté par la CGR, dans le parc industriel de Lachute, en bordure d'une piste d'atterrissage de l'aéroport Ayers.

Quand Pékin rentre en scène (2)

par Charles Atala, conseiller en droit international.

Étapes et aspects de l'économie chinoise



Nous avons mis l'accent, dans notre dernier article, sur la réorientation du commerce extérieur de la Chine populaire depuis une dizaine d'années. La nouvelle direction que le Gouvernement de Pékin a donnée aux échanges avec l'étranger est gouvernée par les besoins de croissance de l'économie socialiste de ce vaste pays, économie dont les secteurs sont inégalement développés comme le sont d'ailleurs ses régions géographiques. Un bref rappel des étapes par lesquelles l'économie chinoise est passée depuis l'aboutissement de la Révolution communiste, en octobre 1949, nous permettra de mieux comprendre les données de l'heure actuelle et le processus d'évolution probable des prochaines années.

Une économie foncièrement agricole et soucieuse d'industrialisation

Au moment où la République populaire est fondée, l'économie chinoise, fortement tributaire de l'étranger (le déficit de la balance commerciale était estimé à environ trois milliards de dollars), avait déjà subi, pour ainsi dire, les ravages

"de la guerre civile, l'occupation japonaise, la guerre mondiale et l'inflation". Or, la population chinoise est composée de plus de 85% de paysans dont 65% ne possédaient pas alors de terre en propre. La Chine du Nord produit principalement le blé et le soja, celle du Sud, le riz, l'arachide, la canne à sucre, le théier, le tabac. Riz et blé sont cultivés en Chine Centrale ou région du Yangtsé. Caractéristiques de cette agriculture: sol parcellé à l'infini (à l'avènement du Gouvernement communiste), techniques traditionnelles (aujourd'hui encore en honneur). Irrégularité des récoltes: "bien qu'étant le plus grand producteur mondial de céréales... la Chine a toujours connu les plus grandes difficultés à garantir le ravitaillement régulier de sa population" (Marc Menguy: L'économie de la Chine populaire, P.U.F.).

L'industrie, artisanale, ne s'était implantée sous une forme moderne et développée qu'en Manchourie (dans le Nord-Est) et autour des grandes cités de la région dite côtière: Shanghai, Hangchow et Tientsin, près de Pékin. D'autres s'étaient relativement développées plus au Nord: les grandes productions industrielles à retenir sont celles du charbon, du fer et de l'acier. Les ressources de la Chine, pourtant, sont nombreuses et variées: pour le charbon: des gisements déjà reconus de 450 milliards de tonnes, un

milliard de moins que les États-Unis et l'U.R.S.S.; potentiel hydro-électrique: 500 millions de kilowatts; pétrole naturel: deux milliards de tonnes environ, mais toutes les réserves n'ont pas été prospectées; minerais de fer et de cuivre insuffisants bien que pour le fer les estimations varient entre 2 et 12 milliards de tonnes; gisements de tungstène, de manganèse, d'antimoine, d'étain et de molybdène (les premiers du monde), de bauxite (servant à la fabrication de l'aluminium).

Les quatre étapes du socialisme chinois

L'édification de l'économie de la Chine nouvelle, sur le modèle marxiste-léniniste, a connu quatre phases: celle de la "Nouvelle Démocratie", de 1949 à 1952, brise les cadres familiaux traditionnels et procède à une réforme agraire qui s'étend à tout l'immense territoire. Elle ne va pas sans violence. Les terres sont confisquées et distribuées aux "paysans pauvres" et aux "ouvriers agricoles". Mais des "paysans moyens" ou "partiellement riches" subsistent et sont maintenus. Ce système fait proliférer les petites exploitations individuelles qui ne favorisent pas l'industrialisation de l'agriculture. Aussi l'État monopolise-t-il peu à peu l'achat et la vente des produits

Les batteuses G.B. moissonnent le marché U.S.

Les fabricants britanniques de machines agricoles et ceux des autres pays ouest-européens doivent être largement encouragés à accroître leurs ventes de tracteurs et de moissonneuses-batteuses en Amérique du Nord, et les petits fabricants nationaux doivent bénéficier d'une initiative similaire afin de concurrencer efficacement les principaux producteurs nord-américains de ce matériel. Telle est la conclusion d'une étude intitulée "Oligopoly in the Farm Machinery Industry, exécutée à l'intention de la Commission royale d'enquête relative aux machines agricoles (l'oligopolie est l'état du marché effectivement dominé par quelques grandes entreprises qui détiennent le monopole de l'offre).

L'auteur de l'étude, M. David Schwartzman, professeur d'économie à la "New School of Social Research" de New York, aboutit également à la conclusion que les principaux fabricants de matériel agricole n'ont pas su exploiter suffisamment les moyens de grande production et de commercialisation offerts par l'industrie et ont, au contraire maintenu des prix élevés.

L'étude ne recommande pas de fragmenter les grands producteurs car "le développement de la concurrence à propos des prix élevés par le morcellement des grandes entreprises entraînera la disparition des économies de grande production et empêchera peut-être ainsi de pratiquer des prix sensiblement inférieurs".

M. Schwartzman constate l'existence d'une forte concentration dans l'industrie. En 1967, les quatre principales sociétés de fabrication de matériel agricole ont vendu 67% de l'ensemble des tracteurs sur roues au Canada, et, quatre maisons, 69% de toutes les moissonneuses-batteuses. Mais, ajoute l'auteur, "les petits constructeurs ont augmenté au cours des années leur participation au marché et la concentration s'est atténuée parce que les grandes usines ont maintenu leurs prix élevés".

agricoles, puis crée les premières coopératives de production. Les banques sont nationalisées, de même que les industries d'équipement et les transports (quelques 10.000 milles de voies ferrées seulement). Quelques "capitalistes nationaux" sont tolérés par l'État qui les contrôle à la tête des industries légères. Une réforme monétaire est entreprise: le yen (2,40 U.S.) est créé. La Chine, soumise au blocus du monde occidental, s'appuie sur l'U.R.S.S. qui lui fournit assistance financière et technique. L'économie chinoise retrouve son niveau de 1937.

De 1953 à 1957, c'est la phase de la "Transformation Socialiste". La Chine adopte complètement le modèle soviétique avec prédominance théorique de la classe ouvrière sur la classe paysanne. Le "Premier Plan Quinquennal" est dressé avec priorité accordée à l'industrie lourde. Elargissement de la collectivisation. Les objectifs du Plan (doubler la production industrielle, notamment) sont réalisés en fin de période. A Changchun, la première usine d'automobiles commence sa production en 1956. Un Deuxième Plan est élaboré (1957-1961) avec les objectifs suivants: augmentation de 50% du Revenu national, de 100% de la production industrielle, de 35% seulement de la production agricole. Il en appert que certaines difficultés de développement existent dans ce dernier domaine. On multiplie les coopératives en remembrant les terres en vue d'organiser la production sur grande échelle.

La période de 1953-1961 est celle du "Bond en Avant": mobilisation des masses avec recours simultané dans tous les domaines aux méthodes modernes de production. Les "communes populaires" sont créées regroupant et englobant plus de 750.000 coopératives de production surtout agricole; le modèle soviétique prenant appui sur la classe ouvrière commence à être abandonné au profit de la paysannerie. Échec ou succès théorique de cette expérience? Les avis sont partagés. Mais c'est vers 1960 que la production cé-

réalière tombe vertigineusement, que le rationnement est établi, que l'U.R.S.S., mécontente de voir la Chine dévier de son modèle, retire ses techniciens et laisse en panne les usines.

"La Grande Révolution Culturelle du Proletariat" correspond à la fin de cette 4ème phase, très fluctuante celle-là, et découle du grand tournant de 1961-1962. Par nécessité, la politique économique tout d'abord est révisée. La Chine se tourne graduellement vers le monde occidental, le Canada et l'Australie pour se ravitailler. Elle réhabilite les méthodes traditionnelles de culture pour doubler le nouveau système, encore mal adapté à la mentalité populaire, qu'elle a instauré. Elle a 70.000 tracteurs en service — ce qui est insuffisant. Elle inverse les priorités du Plan d'après l'ordre suivant: agriculture - industrie légère - industrie lourde. Elle achète aux États capitalistes des usines "clés en main". Elle réoriente, en peu de mots, sa politique économique extérieure au profit de l'Occident et met l'accent, à l'intérieur, sur le développement de son agriculture. Elle renoncera, jusqu'en 1966, à la planification à moyen terme, pour rectifier annuellement son tir. Cependant, chez les dirigeants, "l'économisme" entre en conflit avec le Maoïsme qui croit davantage aux vertus politiques de la Révolution des masses. L'aspect que prend, en 1967, la "Révolution culturelle" prônée par Mao-Tsé-Toung entraîne une forte régression de l'économie chinoise dont le niveau de production fait une chute de 20%. Les échanges extérieurs, à leur tour, tombent de 12%. L'agriculture, nonobstant, s'en trouve peu affectée. Mais une reprise s'amorce dans la plupart des secteurs, dès 1968, et le redressement se confirme en 1970. Son commerce extérieur remonte la pente. Elle accroît l'importation de biens d'équipement (transports et machines). C'est à ce moment que le Canada, comme à l'avant-garde de l'Amérique du Nord, ouvre ses portes aux relations diplomatiques avec Pékin.

IMMEUBLES

J. Levasseur Inc. Immeuble 381-4449

Terrains Résidentiels, Industriels, Commerciaux,

Longueuil

A partir du Boul. Marie Victorin jusqu'au nord du chemin du Lac Frontage sur Boul. Jean-Paul Vincent
Prix \$0.35 p.c.

J. Levasseur Inc. 381-4449 Jean-Louis Bélanger F.R.I. 321-2781

Terrains Résidentiels-Industriels-Commerciaux

Montréal-Nord,

Zonage: duplex ou 3 étages.

Prix de \$1.30 à \$3.25 p.c.

J. Levasseur Inc. 381-4449 Jean-Louis Bélanger F.R.I.: 321-2781

ESPACE COMMERCIAL A LOUER

TRIPLEX 6694 Boul. Lacordaire (coin St-Zotique)

Prix \$33,500 Hyp: \$22,000.00

Comptant: à discuter.

J. Levasseur Inc. 381-4449 Jean-Louis Bélanger F.R.I. 321-2781

Restaurant Comptant \$10,000.

Heures courtes District financier

Bon chiffre d'affaires J. Levasseur Inc. 336-2096 I. Mintz

Terrain commercial

Rue St-Denis, sud de Sherbrooke

Zonage 7 étages — Plan de bâtisse à suggérer.

Prix: \$25,000.00 Superficie: 2,500 p.c.

J. Levasseur Inc. 381-7788 Jean-Louis Bélanger, F.R.I. 321-2781.

11,111 Drapeau

Bâtisse commerciale

Revenus: \$17,450.00

Prix \$125,000.00 comptant: à discuter

J. Levasseur Inc. 381-7788 Paul Gagné 321-4692

4880 A 4896 Charleroi

Bâtisse commerciale

Revenus \$13,920.00

Prix \$97,000.00

J. Levasseur Inc. 381-7788 Paul Gagné 321-4692

Laval des Rapides

129,000 p.c. résidentiel 0.90c p.c.

Rue Laval, entre d'Argenteuil & Montmorency

J. Levasseur Inc. 381-7788 I. Mintz 336-2096

Boul. Guin Est

Terrains pour duplexes et bungalows

J. Levasseur Inc. 381-7788 Jean-Louis Bélanger F.R.I. 321-1781

Terrebonne

454 rue Martin

Bungalow 5 pièces

Prix: \$22,000.00 dimensions terrain: 11,000 p.c.

J. Levasseur Inc. 381-7788 Jean-Paul Levasseur 381-4449

CARTES D'AFFAIRES



Interdesign

andré vilder /
patrick danan:

décoration d'intérieur
planification de magasins
agencement de bureaux
graphisme - maquettes
1405 rue Peel, suite 211
Montréal Tél.: 842-6345

designers industriels

SAMSON
BELAIR
RIDDELL
STEAD
INC.

conseillers en administration

QUEBEC - MONTRÉAL - OTTAWA - TORONTO - VANCOUVER

membre Association Canadienne des Conseillers en Administration
membre MTM Association

R.A. Lacerte & Associés, Inc.

Conseillers en administration

1440 ouest, rue Ste-Catherine Montréal 107, P.Q.

Bureaux affiliés à Toronto et Vancouver

866-1310

LES CHARPENTES D'ACIER



STRUCTURAL STEEL

10715, rue Jean-Meurier • Montréal-Nord • Tél.: 325-1220

Augmentations prévues aux U.S.A.

La rançon de la "paix de l'acier"

Les prix des automobiles, machines, appareils ménagers, aliments et boissons en conserves, outils etc. augmenteront de façon sensible d'ici à décembre aux Etats-Unis. Telle est la rançon de la "paix de l'acier" intervenue entre les disérurgistes et leurs employés. Les prix de l'acier seront en effet relevés de 8% pour contrebalancer l'augmentation des salaires de 30% qui sera accordée aux ouvriers des aciéries au cours des trois prochaines années.

A tout seigneur, tout honneur, c'est la United States Steel Corporation, le No 1 de la sidérurgie américaine qui a pris l'initiative de l'augmentation, aussitôt suivie par la Bethlehem Corporation, Armco Steel, Republic Steel Corporation, Youngstown Sheet and Tube Company. La hausse sera toutefois répartie sur les cinq prochains mois. Dès cette semaine elle sera effective pour l'acier "semi-fini", les barres, les triangles, les fils, les feuillards, l'acier structurel, les produits tubulaires et pour les chemins de fer. Suivront les prix du fer blanc, le 1er octobre et ceux des tôles et produits laminés le 1er décembre.

Bien que l'impact de ces hausses doivent plutôt se faire finalement sentir au niveau du consommateur, c'est avant tout la réaction "au sommet" qui était attendue par les observateurs. Ce n'est, en effet, pas la première fois que les aciéries relèvent leurs prix. Au début de l'année déjà, la Bethlehem Steel avait tenté une percée dans le domaine de la mojonation des produits, percée aussitôt ramenée de 12 à 6% par Washington. Assortie de la menace "croquemetaire" d'ouvrir grandes les portes aux importations asiatiques et européennes afin de ramener les sidérurgistes à plus de raison. Désabusée — mais la hausse n'est-elle pas un moindre mal face à un conflit long et catastrophique pour l'économie? — la Maison Blanche s'est contentée de souligner laconiquement que la sidérurgie américaine sera désormais moins concurrentielle que jamais. Et puis le gouvernement n'est-il pas intervenu lui-même dans la coulisse pour éviter — à tout prix — une grève qui eut pu réduire sérieusement le regain de prestige, tout neuf, du Président Nixon? D'autant que d'autres nuages sont en vue, dont une menace de grève des ports de la côte est, le mois prochain.

Les sidérurgistes, quant à eux, ont à faire face à une situation relativement peu confortable puisqu'aussi bien les importations massives des premiers mois de l'année

et les stocks faits par les usagers dans l'appréhension d'un arrêt de travail jugé alors inévitable ont pratiquement saturé le marché. C'est pourquoi, malgré l'accord, certains hauts-fourneaux resteront éteints pour le moment et des licenciements seront sans doute nécessaires si la production doit plafonner jusqu'à la fin de l'été à 50% du potentiel normal.

Quelles sont alors les perspecti-

ves de l'industrie de l'acier aux Etats-Unis? A vrai dire, moins ternes qu'il pourrait sembler à première vue car les contingents volontaires d'importation seront pratiquement remplis d'ici deux mois. Le quatrième trimestre de 1971, où la concurrence étrangère apparaît comme devant être négligeable, risque donc d'apporter, malgré tout, un timide espoir au coeur d'une économie qui souffre de bien d'autres maux.

L'information, demain:

La cellule ou le transistor?

par Michel Durand

A l'heure où, sur la terre comme au ciel, l'ordinateur est universellement sollicité pour résoudre des problèmes de plus en plus complexes, un homme, un canadien, un montréalais, remet en question sinon la compétence du moins la rentabilité de l'ordinateur. Le but est louable puisqu'il s'agit, pour M. Gaétan Gauthier, officier budgétaire au ministère des Transports, de démystifier le cerveau électronique au profit du cerveau humain dans cette course contre la montre qui est désormais notre ordinaire.

En quelque sept ans, M. Gauthier et son équipe ont mis sur pied un système de tableaux qui donne d'un seul coup d'oeil tous les renseignements utiles à la gestion du personnel et du budget d'une entreprise. Actuellement trois de ces tableaux fournissent à la division du Chenail Maritime du Saint-Laurent au moyen de graphiques et de jetons de différentes formes et couleurs, une présentation visuelle de l'organigramme de la division, des prévisions budgétaires à long terme, de l'état budgétaire actuel et de la nature des dépenses et de la source. Un véritable centre d'information visuelle a ainsi été réalisé qui permet à chacun des responsables de se renseigner en une fraction de seconde sans avoir à consulter l'oracle électronique dont le langage ésotérique doit ensuite être décodé.

Pour obtenir une vue d'ensemble d'un problème, il va sans dire qu'il est plus aisé de consulter un tableau que de dépouiller vingt pages de rapport d'un ordinateur. Cet excellent instrument de travail permet en outre de remplacer lors de séances

d'étude, de volumineux dossiers d'un usage infiniment moins souple.

L'ordinateur est-il menacé? Oui et non. Oui, dans la mesure où une économie de temps appréciable peut être réalisée par certains problèmes de routine et où une sérieuse économie de temps est rendue possible par ce "génial bricolage". Il reste que sur le plan du raisonnement, l'ordinateur a de foudroyantes réparties. Néanmoins, chaque fois qu'il s'agit d'un travail de consultation, le "tableau" a bien des atouts dans son jeu et même certains de celui de son partenaire. Car au fond, un "tableau" est-il autre chose qu'un ordinateur "déplié" à la manière des peintres cubistes, et qui ferait étalage de sa mémoire?

Les anciens lisaient l'avenir dans les entrailles. Peut-on deviner dans celles-ci? Quel sera le destin du traitement de l'information: ordinateur secret ou audio-visuel exhibitionniste? Des chercheurs comme M. Gaétan Gauthier, qui semblent délibérément tourner le dos au progrès, sont en train de nous préparer une réponse qui risque d'être étonnante. Cette petite guerre ne se déroulera pas sur les fronts de l'administration ou de l'industrie mais aussi sur ceux du sport (Jeux Olympiques de 1976) et pourquoi pas à l'échelon national, puisque toutes les richesses naturelles ou humaines se prêtent à la représentation graphique bien plus qu'à la mise en équation.

Dans cet optique, l'ordinateur risque de perdre sur plus d'un...tableau.

La Banque de Grèce s'attaque au marché québécois en créant une compagnie de fiducie

Une nouvelle compagnie de fiducie, dont le principal actionnaire est la Banque nationale de Grèce, vient de s'établir au Québec, sous le nom de Trust Hellénique Canadien.

C'est M. William Tetley, ministre des Institutions Financières, Compagnies et Coopératives, qui a rendu publique l'incorporation par une charte provinciale de cette nouvelle compagnie de fiducie qui aura un capital souscrit de \$1,000,000, et dont le siège social sera situé à Montréal.

Le Trust Hellénique assurera toutes les prestations généralement offertes par une compagnie de fiducie, et commencera ses opérations à l'automne. Il vise principalement le marché d'importance que représente la colonie grecque québécoise. On compte au Québec 65,000 résidents d'origine grecque environ (y compris les Grecs-canadiens), et l'immigration se poursuit à raison de 3,000 personnes par an. Des statistiques montrent que la famille grecque de position moyenne épargne annuellement environ \$1,000 à \$1,200.

M. Tetley a fait remarquer que la Banque nationale de Grèce, qui est la plus grande banque commerciale privée de l'est de la Méditerranée, s'est associée à des hommes d'affaires et professionnels du Québec, qui contribuent pour leur part à 20% du capital souscrit.

M. Tetley a fait observer que l'im-

plantation de cette entreprise nouvelle s'est réalisée suivant le cours ordinaire des choses, le Québec ayant été choisi sans avoir à verser de subsides ni à modifier ou adapter les lois en vigueur.

Le ministre s'est réjoui de cette marque réelle de confiance et a fait savoir à la même occasion que son ministère est actuellement en négociations avec d'autres investisseurs étrangers qui ont également manifesté leur intention d'établir des institutions financières du même genre, au Québec ce qui évidemment est de nature à promouvoir l'expansion du marché du capital au service du développement économique du Québec.

Les administrateurs de la nouvelle compagnie de fiducie sont MM Chrixtos Achis, gouverneur et président du Conseil d'administration de la Banque Nationale de Grèce; Panayiotis Si Caberos, sous-gouverneur de la Banque Nationale de Grèce; Phedon Hatjulis, également de la Banque Nationale de Grèce; Anthony Zongos, homme d'affaires et journaliste de Toronto; Peter Ph. Liappas, gérant de N.B.G. Enterprises Ltd, de Montréal; Phrixos Basil Papachristidis, homme d'affaires bien connu de Montréal, les avocats Tass Grivakes et Michel Vennat, de Montréal et André Patry, professeur et conseiller spécial au Cabinet du ministre des Affaires culturelles du Québec, également de Montréal.

L'industrie ferroviaire U.S. est-elle sur la bonne voie

Paradoxalement peut-être, l'accord intervenu entre les compagnies de chemin de fer américaines et les cheminots, qui faisait pourtant la partie belle à ces derniers, amènera des congédiements massifs. Les quelque 190,000 ouvriers intéressés par l'accord ont en effet obtenu, au terme de pénibles négociations une hausse salariale de 42% ainsi que de nouvelles clauses d'horaire de travail qui restent à négocier avec 73 sociétés ferroviaires dans les 90 prochains jours.

Il faut dire que l'ancienne convention était par certains côtés assez archaïque. Les conducteurs, par exemple étaient sous l'autorité d'un règlement remontant à la première guerre mondiale: ils devaient être relevés tous les cent milles. Il va de soi que les améliorations intervenues depuis plus d'un demi-siècle dans le domaine ferroviaire rendaient ces normes aberrantes. Désormais on comptera en tranches horaires et non plus en distances,

le travail d'un cheminot. On comprend mieux pourquoi parmi les réserves de conducteurs seront faites des coupes sombres.

En prévision de ces dernières, certaines garanties de sécurité d'emploi ont été obtenues par les ouvriers. Elles risquent d'être assez lourdes pour l'employeur puisque les cheminots congédiés recevront une année de salaire pour chaque année de service.

On voit donc qu'entre les hausses salariales et les indemnités de licenciement élevées "lâchées" par les chemins de fer, et les augmentations consenties par les sidérurgistes, les industriels de l'aluminium, etc. il y a une volonté évidente d'éviter tout conflit. Reste à savoir quelles seront, à terme, les répercussions de ces mesures inflationnistes dont le moins que l'on puisse dire est qu'elles viennent singulièrement contredire les vues affichées jusqu'alors par la Maison Blanche.

Le Sénat américain prend le Tristar sous son aile

Les hausses salariales obtenues la semaine dernière dans les secteurs sidérurgique et ferroviaire témoignaient déjà de la volonté du gouvernement américain "d'arrondir les angles". Le vote de crédits, par le sénat, au projet Lockheed Tristar s'inscrit parfaitement dans cette optique de détente mais aussi de prestige qui prévaut actuellement sur divers fronts à Washington. Ce qui ne semble pas aller pourtant sans certains sacrifices parfois.

Les quelques 103 Airbus Tristar L 1011, commandés "ferme" à ce jour pourront donc très bientôt sortir des usines de Burbanc. L'en-

nui, est que, pour que Lockheed réussisse son redressement, il faudrait que quelque 400 appareils soient inscrits au carnet de commandes. C'est là un lourd défi à relever pour un projet qui n'a pas manqué de malchance jusqu'à présent. On se souvient en effet que la compagnie avait annoncé qu'elle allait vers la faillite au moment où Rolls Royce, chargée de la construction des réacteurs du Tristar, déposait son bilan.

Lockheed vient d'obtenir les \$250 millions nécessaires à la poursuite du programme Tristar tandis que, de son côté, le gouvernement an-

glais a accordé son aide à Rolls-Royce.

Cependant, outre les Etats-Unis et la Grande Bretagne, le Canada a aussi tout lieu de se réjouir de ce que le projet sera mené à terme. Les sous-contrats canadiens, totalisant quelque \$65 millions et qui portent sur des pièces de la carlingue de l'appareil, des moteurs auxiliaires aussi bien que sur des simulateurs de vol pour l'entraînement des pilotes seront honorés. Par la même occasion 735 ouvriers canadiens employés dans les usines travaillant à façon pour la société californienne conserveront leur travail.

Notre spécialité est la gestion professionnelle de portefeuilles

BOLTON, TREMBLAY & COMPAGNIE

Portefeuilles personnels et institutionnels

FONDS BOLTON, TREMBLAY LTÉE

(Aucun frais de souscription)

Pour plus de renseignements:

P. A. Bienvenu, suite 1225, 1245 ouest, rue Sherbrooke, Montréal 109, Qué.
Nigel Stephens, suite 2519, 44 ouest, rue King, Toronto 1, Ontario

Tél.: 849-4591

Tél.: 864-1480

virage...

A l'heure où se dessine une nouvelle orientation de la politique étrangère des Etats-Unis, il est intéressant de relever d'autres mutations dans la mentalité et le comportement du peuple américain. Notamment des changements majeurs dans l'échelle des valeurs et les habitudes de consommation des Américains, dont il convient de prendre note parce qu'ils ébauchent de nouveaux besoins à satisfaire.

Après avoir eu la pénible révélation que ses gouvernements successifs l'avaient, au cours des récentes années, berné sur les grands problèmes de l'heure, le consommateur américain, réputé comme étant le plus gâté et le plus extravagant, devenu pragmatique par un redressement économique longtemps promis mais qui tarde à se produire, donc ce consommateur découvre à l'épargne et à l'austérité des mérites soudains.

Ainsi, le magazine Time (édition du 26 juillet) rapporte que les Américains ont dirigé 8.4% de leur revenu, au cours du second trimestre, vers leur compte d'épargne personnel. Soit le pourcentage le plus élevé des vingt dernières années. Les fonds au titre de l'épargne de six des principaux établissements bancaires de St-Louis qui ont gonflé de \$41 millions pour le premier semestre de 1971, comparativement à \$9 millions seulement pour la période correspondante de 1970, illustrent bien ce phénomène.

Ce comportement prudent du consommateur américain procède probablement d'une crise de confiance: les Américains, pour la première fois, doutent du sérieux des actions, des explications et des promesses de l'Administration. Et pour cause: les affrontements raciaux, la décrépitude des villes, la criminalité, la drogue, la pollution, les aventures militaires et la crise économique sont des problèmes qui ne semblent pas vouloir perdre de leur virulence.

Surtout la crise économique qui s'éternise. Le sentiment des milieux d'affaires à ce sujet est que la reprise est surtout fonction de la confiance du consommateur et qu'un retournement sensible de la tendance actuelle demeure invraisemblable avant le milieu de 1972. Mais les consommateurs échaudés refusent justement toute manifestation de confiance avant d'avoir la preuve d'une reprise économique.

En tout état de cause, le facteur prix guide désormais d'une façon dominante le choix du consommateur. Ainsi, la confection importée, surtout de Formose et d'Espagne, à prix relativement modique, connaît une vogue sans précédent aux Etats-Unis. On constate également que les biens achetés traduisent, en tout cas beaucoup plus qu'auparavant, la personnalité du consommateur plutôt que des considérations de standing ou de prestige.

Ephémères ou durables, cette mentalité et ce comportement nouveaux ne peuvent manquer d'avoir une influence fondamentale sur les grands secteurs économiques. Il va falloir par exemple que le secteur de production de biens de consommation, pour pouvoir répondre à ces besoins en mutation, ajuste rapidement son tir.

Ce qui se produit actuellement dans les domaines de l'automobile et du logement est fort significatif à cet égard.

Dans le choix de leur automobile, les Américains sacrifient leur penchant pour l'ostentation et le clinquant à l'économie et achètent de plus en plus des petites voitures. Ainsi, on ne peut s'empêcher de relever que, pour le premier semestre, les petites voitures importées ont représenté 16% du marché américain, comparativement à 13.5% pour la même période de 1970. Dans l'ensemble, les ventes de voitures petites et compactes, américaines et importées, représentent aujourd'hui 35% du marché américain.

Dans le secteur du logement, tandis que les mises en chantier, avec 1,900,000 unités, sont en nette progression, on observe que les aspirants à la propriété privée recherchent des maisons plus petites et à prix relativement modique. Evidemment de ce fait, se trouvent sacrifiés les sous-sols aménagés, le garage et l'air conditionné. Eliminations qui permettront, cette année, de contenir le prix moyen des nouvelles unités de logement à \$25,300., soit une augmentation de 1% seulement malgré l'inflation de 6.5% du coût moyen de construction.

D'autres exemples ne manquent pas qui traduisent cette volonté nouvelle des consommateurs américains d'épargner à tout prix. La vogue récente du "do it yourself" dans une foule de domaines, dont la culture de légumes, illustre bien cette tendance.

Certes, ce ne sont là que des tendances qui se manifestent outre-frontière. Mais elles devraient nous intéresser car, tôt ou tard, elles seront ressenties par nous. Nous pourrions aussi, éventuellement, les exploiter.

Jean-V. Baltayan

3e Congrès international "Le traitement de l'information en Europe"

Le 1er Congrès international "Le traitement de l'information en Europe" organisé en Autriche a eu lieu à Graz en avril 1966; le second à Baden bei Wien en 1969.

Le 3e Congrès international "Le traitement de l'information en Europe" tiendra ses assises à Salzbourg du 4 au 8 avril 1972. Il abordera différents problèmes des sciences et de la recherche, de l'économie, de l'administration et de l'enseignement. A côté des rapports et des conférences, une place importante sera réservée aux discussions, afin de donner aux congressistes l'occasion de procéder à un vaste échange d'expériences. Les rapports servant de base aux discussions seront présentés par des spécialistes d'Europe et d'outre-mer faisant autorité en la matière, les conférences sélectionnées étant choisies dans un souci de placer les travaux à un niveau absolument international. Le programme annexe se propose de contribuer à établir de nouveaux contacts et à resserrer les liens existants entre les participants. Il répond au vœu souvent exprimé de voir ces journées devenir l'occasion de rencontres amicales qui seraient le point de départ d'une étroite coopération scientifique et économique.

Une réduction des frais d'inscriptions pour les étudiants a été prévue pour donner à la génération montante la possibilité de se familiariser avec les aspects pratiques des problèmes étudiés.

Les participants qui aiment la musique classique pourront profiter de leur voyage à Salzbourg pour assister au Festival de Pâques qui aura lieu au cours de la semaine précédant le congrès.

Les entreprises "polluantes" bientôt interdites de séjour dans l'Est Canadien

N'y aura-t-il bientôt aucun refuge au Canada pour les entreprises refusant de se soumettre aux règlements anti-pollution? C'est un espoir qui pourrait fort bien prendre forme à la suite de la position commune adoptée par les responsables de la qualité de l'environnement du Québec, de la Nouvelle-Écosse et de l'Île du Prince-Édouard.

Lorsque le Nouveau Brunswick aura rejoint, très bientôt, les trois autres provinces de l'Est canadien, des consultations auront lieu périodiquement pour établir une collaboration fructueuse dans la lutte contre la pollution.

Dès le 19 août prochain, une autre réunion entre le Québec et les Provinces maritimes se tiendra à Moncton et dès les rencontres ultérieures, le gouvernement fédéral pourra se joindre aux débats, afin que cette coordination s'étende progressivement à l'ensemble du pays.

"Le Salon de l'Avenir" — Une formule nouvelle et dynamique de mise-en-marché pour l'industrie et les gouvernements

L'industrie, le monde des affaires et les gouvernements ont reconnu la valeur et l'importance des expositions d'intérêt aux consommateurs comme méthode efficace de mise-en-marché. Grâce à ce médium moderne et personnel, il leur est désormais possible de communiquer directement avec un public soucieux de bien s'informer.

Les directeurs de compagnies et responsables de services gouvernementaux sont maintenant conscients que les expositions leur offrent une tribune idéale pour faire connaître au public les réalisations, projets, produits et services qu'ils mettent à sa disposition pour améliorer son environnement et son mode de vie.

"Le Salon de l'Avenir", qui se tiendra à la Place Bonaventure de Montréal du 3 au 7 novembre 1971, répond à ces objectifs en offrant à l'industrie et aux gouvernements une occasion unique de présenter au public une source d'information sur leur participation à la lutte croissante contre la pollution.

Les réalisateurs du Salon de l'Avenir ont déjà pu apprécier l'intérêt des exposants en perspective pour cette nouvelle approche promotionnelle. A ce jour, la réponse des entreprises commerciales, associations et services gouvernementaux est très encourageante. En effet, au moment d'aller sous presse, le Salon de l'Avenir était assuré de la participation de l'Hydro-Québec, le Ministère du Travail de la Province de Québec, le Haut Commissariat de la Jeunesse aux Loisirs et aux Sports, la Sûreté Provinciale du Québec, le Service des Parcs Nationaux, le CN, Noranda Mines Ltd., l'Association Canadienne des Mines, les raffineries Golden Eagle, l'École des Routiers Professionnels, l'Arctic Institute of North America et plusieurs autres entreprises d'importance.

Une exposition unique en son genre, le Salon de l'Avenir qui aura lieu du 3 au 7 novembre à la Place Bonaventure illustrera les méthodes actuelles et futures mises à la disposition de la société pour combattre la pollution, tout en mettant en relief les nombreuses carrières qui se développent dans le domaine du contrôle de l'environnement.

Le Quotidien de Statistique Canada

Le Bureau fédéral de la statistique change de nom et devient officiellement Statistique Canada continuant d'assurer ainsi, sous un nouveau nom, un service du gouvernement fédéral établi depuis longtemps. De même, le Quotidien du B.F.S. devient le Quotidien de Statistique Canada. Ce changement tire son origine de la nouvelle Loi sur la statistique (1971) adoptée au début du printemps et sanctionnée par le gouverneur général le 1er mai. En plus, le statisticien fédéral devient maintenant le statisticien en chef du Canada.

La nouvelle loi apportera soulagement aux enquêtés en facilitant l'utilisation, par Statistique Canada, des dossiers d'autres organismes, y compris les déclarations d'impôt. De plus, cette loi met l'accent sur le partage des informations avec divers ministères et organismes fédéraux et provinciaux, surtout par des ententes visant l'emploi de formules communes pour la collecte des données.

Nominations chez Xérox du Canada Ltée

Les administrateurs de Xérox du Canada Limitée ont élu M. Thomas C. McCobb, président de la compagnie.

Depuis les deux dernières années, McCobb avait été vice-président et gérant général. Il continuera comme gérant général. Il arriva au Canada en 1961 de Chicago où il fut gérant du service et des ventes pour la région de l'Ouest central pour le groupe de produits commerciaux de la corporation Xérox.

Le nouveau vice-président est M. Brophey qui commença chez Xérox du Canada Limitée en mai 1970, à titre de gérant de la planification et des finances de la corporation. Il aura la responsabilité de la trésorerie, de l'administration, du contrôle et de la planification à long terme des finances pour la compagnie à son siège social de Toronto.

La nomination de M. Roy Sambrook au poste de gérant de la publicité et des relations extérieures, vient également d'être annoncée par M. Thomas C. McCobb, président et gérant général.

LES AFFAIRES

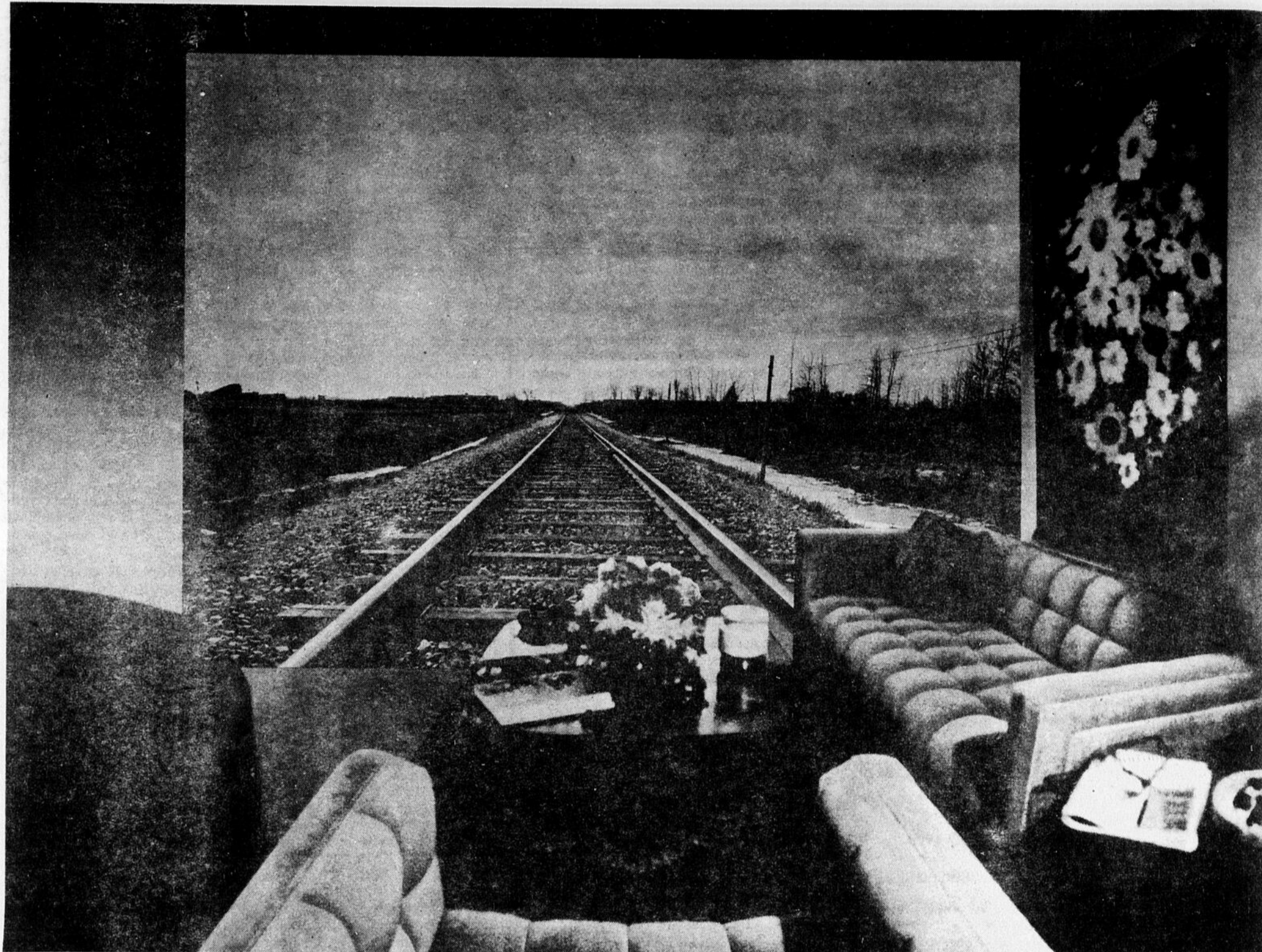
Président: Julien Levassour
 Directeur général: Claude Coupal
 Rédacteur en chef: Jean V. Baltayan
 Rédacteurs: Nicole Lavoie-Cassista, Jean-Pascal Lion, Michel Durand

635 est. boul. Henri-Bourassa
 Montréal 357. Tél. 381-1888

Correspondants réguliers:
 François Gauthier, économiste à l'Université Laval; François Charette, B.A. L.S.C.
 Charles Atala, L.L.L. conseiller en droit international; René Callès, C. d'A.A., F.I.A.C.
 Reynald N. Harpin, B.A., L.S.C., analyste financier; J.J. Poletti, analyste monétaire et correspondant à Ottawa.

Directeur de la publicité: Claude Coupal
 Représentants à Montréal: Claude Martin et Patrick Evans
 Bureau de Toronto: gérant, Tom Jordan, 84 Yorkville, Toronto, tél. 964-2271
 Ouest canadien et Californie: D.D. Davison, National Advertising Representative, suite 123.845 Hornby St. Vancouver, B.C.
 Europe: Paul Singer-Lawrence, 54 Burton Court, London S.W. 3, England
 Directeur du tirage: Georges Larivière; Production: Nicole Vézina.
 Composé aux ateliers des Entreprises Gérard Inc., Montréal et imprimé par Richelieu Ro-to-Litho, Saint-Jean.
 Abonnement: un an (52 numéros) \$9.00; deux ans (104 numéros) \$15.00; trois ans (156 numéros) \$20.00; cinq ans (260 numéros) \$30.00.

Distributeurs pour l'Europe: C.C.I.F.
 68 rue Rothschild, Genève, tél.: 022/317478
 EUROPE \$15.00 (annuel) — poste aérienne, ajouter \$20.00
 La reproduction intégrale ou partielle d'articles signés publiés par le Journal n'est soumise à aucune autorisation préalable mais doit cependant être accompagnée de la mention "Les Affaires".
 (Courrier de la deuxième classe — Enregistrement no 0923)



158 maisons de deux étages à livrer à 2300 milles.

Le CN s'en est chargé.

Dans l'usine toute neuve qu'Alcan vient d'ouvrir dans le centre de l'Ontario, la production, entièrement automatique, peut atteindre 2 000 maisons par année. On construit en série, comme pour les automobiles et pour les mêmes raisons: contrôler la qualité et le coût du produit.

On ne construit pas que des charpentes. Mais bien des maisons de deux étages, d'excellente qualité, entièrement finies, avec servitudes, luminaires et tapis tout installés.

Mais à quoi bon construire de telles maisons, si l'on ne trouve pas de moyen de transport pratique et bon marché pour augmenter sa clientèle.

C'est ici que le CN entre en jeu. Après tout, la plus grande compagnie canadienne de transport a l'habitude des marchandises inattendues.

Le problème: comment acheminer des maisons modulaires, sans les égratigner, à des milliers de milles de distance, et les revendre pour des milliers de dollars de moins que des maisons de même dimension et de même qualité construites sur place.

Les ingénieurs du CN collaborent étroitement avec les techniciens et les chefs du mouvement. Les dimensions doivent être absolument exactes. Ils construisent jusqu'à l'usine une voie de raccordement.

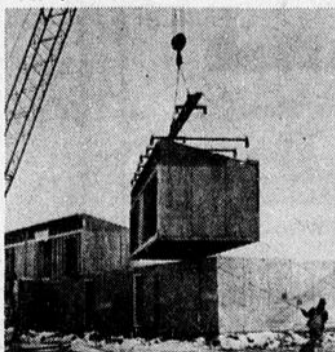
Puis ils mettent au point les techniques de chargement et d'expédition, de façon à empêcher tout dégât.

Résultat: grâce au CN, l'Alcan et d'autres entreprises acheminent leurs maisons partout au Canada, jusque dans l'Arctique et même à l'étranger.

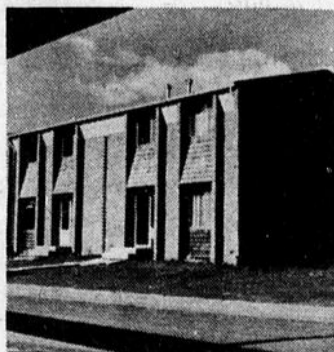
Avez-vous, vous, un problème de transport?

Peu importe le genre de produits que vous fabriquez, le CN saura vous les acheminer de façon rentable.

Voyez nos représentants des Ventes marchandises ou écrivez à M. A.R. Williams, vice-président, Ventes, Chemins de fer Nationaux, B.P. 8100, Montréal 101. Son équipe de spécialistes est prête à se mettre au travail.



Une maison Alcan quitte l'usine de Woodstock, en Ontario



... à destination du site charmant de Ridge Wood Terrace, près d'Edmonton, en Alberta.

CN Service
marchandises
L'idée est de
vous faire faire plus d'argent.

La pauvreté au Canada: quelques faits

par François Gauthier, économiste.



Le Bureau Fédéral de la Statistique (B.F.S.) vient de publier une étude statistique sur les familles et les individus pauvres au Canada pour l'année 1967. Les résultats obtenus sont révélateurs d'une situation complexe et pénible à corriger.

Définition de la pauvreté

Le B.F.S. a adopté la définition que le Conseil Économique du Canada élabore dans son cinquième Exposé Annuel en 1968. Sont considérés comme pauvres les familles ou les individus qui affectent 70% ou plus de leur revenu annuel à l'achat des biens et des services essentiels à la vie, à savoir le logement, l'alimentation et le vêtement. Le seuil de la pauvreté varie selon l'importance de la famille. En 1967, ces seuils s'établissaient comme suit:

proportion des familles appartenant à un certain groupe dont les revenus sont inférieurs au seuil de la pauvreté.

Un phénomène réel

Comme le révèle le tableau I, 585,000 individus (vivant seuls) et 832,000 familles appartenaient au groupe des personnes à revenu faible en 1967. Si l'on considère le revenu annuel médian, 50% de ces individus gagnaient \$1082 ou moins et 50% des 832,000 familles gagnaient \$2526 ou moins.

Ces deux groupes (individus + familles) représentaient 3,863,000 personnes, dont 85% appartiennent aux familles. Fait brutal: 36% de toutes les personnes qui font partie des familles à revenu faible sont des enfants ayant moins de 16 ans. Étant donné que les familles pauvres sont moins aptes que les autres familles à pourvoir aux besoins de leurs enfants, il s'ensuit qu'une partie importante des moins de 16 ans

l'incidence de la pauvreté selon certains critères. On peut dégager l'essentiel comme suit:

1 — 18.4% de toutes les familles canadiennes se situaient en deçà du seuil de la pauvreté;

2 — avec 27.6% des familles canadiennes, le Québec comptait 29.9% des familles pauvres;

3 — 45% des familles pauvres habitaient des régions rurales et 17.9% les agglomérations métropolitaines de 500,000 habitants et plus;

4 — le % des deux classes de familles qui sont propriétaires de leur maison est à peu près le même car dans une proportion très grande les familles pauvres habitent des régions rurales et (ou) le chef de famille a 65 ans ou plus)

5 — seulement 39.3% des familles à revenu faible ont travaillé toute l'année en 1967 contre 72% pour toutes les familles et 35.9% des premiers n'ont pas travaillé du tout;

6 — 41.1% des chefs des familles à revenu faible n'avaient aucune instruction ou avaient fait quelques années au niveau élémentaire; 88.7% d'entre eux avaient complété le niveau élémentaire et quelques années au niveau secondaire.

Le tableau 3 qui suit révèle quelques caractéristiques des familles à revenu faible et des autres familles selon le niveau d'instruction du chef de famille. Les résultats n'ont rien de surprenant: les familles à revenu faible dont le chef de famille a peu d'instruction: ont un revenu moyen faible et tirent une proportion importante de leur revenu des paiements de transfert.

La Guerre à la Pauvreté

Dans son sixième Exposé Annuel de septembre 1969, le Conseil Économique du Canada affirme qu'il faut d'abord songer à augmenter la capacité de gagner des pauvres par

vivent dans des conditions qui sont de nature à perpétuer le fameux cercle vicieux de la pauvreté.

Un tableau sombre d'ensemble

Le tableau 2 donne un aperçu de

	Revenu annuel	Revenu Médian(67)	Nombre de familles à revenu faible
Individus	\$1740	\$1082	585,000
Familles - 2 personnes	2900	2071	300,000
Familles - 3 personnes	3480	2597	123,000
Familles - 4 personnes	4060	2784	124,000
Familles - 5 personnes ou plus	4640	3402	285,000
Toutes les familles à revenu faible		2526	832,000

Même si cette définition est imparfaite puisqu'elle ne tient pas compte des avoirs nets (actif moins passif) des personnes à revenu faible, elle permet néanmoins de mesurer, d'une façon grossière, l'incidence de la pauvreté, c'est-à-dire la

Critères	Familles à revenu faible	Toutes les familles	Incidence d'une famille à revenu faible	Répartition en %	
				Familles à revenu faible	Toutes les familles
Canada	832	4517	18.4	100.0	100.0
Terre-Neuve	37	92	40.1	4.4	2.0
Ile du Prince Édouard	11	22	52.5	1.4	0.5
Nouvelle Écosse	47	154	30.2	5.6	3.4
Nouveau Brunswick	37	123	30.1	4.4	2.7
Québec	246	1245	19.9	29.9	27.6
Ontario	203	1661	12.2	24.4	36.8
Manitoba	44	218	20.4	5.3	4.6
Saskatchewan	60	219	27.2	7.2	4.8
Alberta	71	324	21.8	8.5	7.2
Colombie-Britannique	73	459	15.9	8.8	10.2
Lieu de résidence:					
Centre métropolitain:	1149	1454	10.3	17.9	32.2
500,000 +	101	957	10.6	12.2	21.2
100,000 - 499,999	40	328	12.1	4.8	7.3
Autres villes:					
15,000 - 29,999	48	307	15.6	5.7	6.8
Petites villes	119	545	21.8	14.3	12.1
Régions rurales	375	926	40.5	45.1	20.5
Habitation:					
Propriétaire	576	3057	18.8	69.3	67.7
Locataire	244	1428	17.1	29.3	31.6
Chambres	12	32	35.4	1.4	9.7
Autres					
Nombre de semaines de travail du chef de famille en 1967:					
Aucune	298	607	49.2	35.9	13.4
1-9 semaines	27	48	56.8	3.3	1.1
10-19 "	32	69	46.2	3.9	1.5
20-29 "	50	122	41.3	6.0	2.7
30-39 "	51	169	30.1	6.1	3.7
40-49 "	46	249	18.4	5.5	5.5
50-52 "	327	3253	10.1	39.3	72.0
Age du chef de famille:					
14-24 ans	35	240	14.6	4.2	5.3
25-34 ans	143	959	14.9	17.1	21.2
35-44 ans	176	1119	15.7	21.1	24.8
45-54 ans	137	941	14.6	16.5	20.8
55-64 ans	118	669	17.7	14.2	14.8
65-69 ans	71	227	31.1	8.5	8.0
70 ans et plus	152	263	42.0	16.5	24.0
Instruction du chef de famille:					
Aucune instruction	342	924	37.0	41.1	20.8
0-4 q. années au niveau élémentaire					
Élém. incomplète ou q. années second.	396	2291	17.3	47.6	50.7
Sec. complète ou q. années d'université	83	996	8.3	10.0	22.0
Degré universitaire	11	397	3.5	1.3	6.6

le truchement de 3 moyens:

— donner aux pauvres de meilleures et plus nombreuses occasions d'emploi, en leur fournissant plus de renseignements sur le marché du travail, en leur assurant de meilleurs services de garderie et en tra-

vaillant, par d'autres moyens, à réduire les obstacles et les désavantages particuliers, que nous avons signalés, auxquels sont en butte les pauvres et surtout les familles pauvres.

(Suite à la page 13)

Instruction du chef de famille	Familles à faible revenu	Revenu (familial) moyen		Paiements de transfert moyen		Importance relative des paiements de transfert de moins de 5 ans
		\$1000	dollars	\$1000	dollars	
Familles à faible revenu:						
Aucune instruction	33	2317	1373	3.8	1.5	61.7
0-4 q. années au niveau élémentaire	309	2465	1010	4.0	1.6	41.5
Cours élémentaire complet	220	2434	783	3.9	1.7	31.2
q. années au niveau secondaire	176	2546	703	4.1	1.9	23.9
Cours secondaire complet	48	2258	638	3.7	1.3	23.8
q. années d'université	15	2368	491	3.7	1.5	14.1
Degré universitaire	11	1877	347	3.5	1.4	12.0
TOTAL	832	2442	881	3.9	1.7	33.7
Autres familles:						
Aucune instruction	39	6901	1036	4.1	1.0	11.4
0-4 q. années au niveau élémentaire	363	7214	616	4.4	1.5	5.4
Cours élémentaire complet	763	7730	437	4.1	1.4	3.4
q. années au niveau secondaire	1132	8379	319	4.0	1.6	3.4
Cours secondaire complet	702	9190	288	3.8	1.4	3.3
q. années d'université	211	9932	258	3.6	1.3	2.9
Degré universitaire	206	13961	237	3.9	1.6	2.5
TOTAL	3686	8766	376	4.0	1.5	2.4

canchape CHASSE 1971

— ILE AUX GRUES

Auberge aux dunes
 ● canard, bécassine
 18 septembre / 6 octobre
 ● oie blanche
 14 octobre / 6 novembre
 2 jours (Plan américain complet): \$90.00

— BAIE JAMES

27 octobre / 1er novembre (4 jours)
 ● Ruper House Package Deal: \$429.00
 ● Aventure chasse & Gastronomie: \$550.00 (avec Abel Benquet)

— MATONIPI CLUB - 52°

● Caribou (septembre)

— VOL DE BROUSSE

de Dolbeau, Témiscamie, Chibougamau pour chasse à l'orignal.

PÊCHE (jusqu'au 19 Septembre)

MATONIPI, BAIE JAMES, PARC MISTASSINI

CANADA CHASSE ET PECHE - CANADA HUNTING AND FISHING

CANCHAPE LTÉE.,
 407 McGill, Ch. 501,
 MONTREAL, P.Q.
 Tél.: (514) 842.6661

Brochures sur demande

OCCASIONS—ARTICLES DIVERS

DICTIONNAIRES WEBSTER

Format bibliothèque, édition 1970.
 neufs, encore tout emballés. Valeur de \$45.00 chacun.

(A VENDRE AU PRIX DE \$15.00)

Vous pouvez déduire 10% d'escompte sur achats de 6 volumes ou plus.

POSTEZ À:

NORTH AMERICAN LIQUIDATORS
 58 - 158 2nd Ave. N. Dept. Q-197
 Saskatoon, Saskatchewan.

Toute commande P.S.L. doit être accompagnée d'un dépôt de \$100 par volume. Vous payez le soldé, plus les frais P.S.L. sur livraison. Si non satisfait après vérification, vous serez remboursé si retourné dans les 10 jours qui suivent. Cette offre ne s'adresse pas aux distributeurs chaque volume sera estampillé indiquant que ce n'est pas pour revente.

Techniques et stratégies de promotion industrielle

par Arthur F. Wrenshall

- IV - Le plan de communications avec les clients: budgétisation; recherche; documentation



La principale responsabilité opérationnelle du directeur des communications avec les clients est la budgétisation et la documentation de son plan pour l'année de marketing à venir. Le budget de même que les stratégies de promotion employées dans le plan sont naturellement fonctions de l'ensemble du plan de marketing, et sont établis et appliqués en rapport avec la stratégie définie par le directeur du marketing.

Peu d'aspects de la promotion industrielle sont plus sujets à controverse que le budget même. Il y en a — en réalité, beaucoup trop — qui budgétisent en pourcentage des ventes de l'année précédente. Ce n'est guère logique vu qu'on se trouve ainsi à planifier pour l'avenir en se fondant sur le passé. Il n'est guère plus logique de baser le budget de promotion sur un pourcentage des ventes prévues pour l'an prochain. Dans aucun de ces cas le budget n'a le moindre rapport avec les réalités du marché, avec la position de la compagnie au sein du marché, ou avec ses plans pour améliorer cette position.

La façon la plus réaliste d'aborder la budgétisation de la promotion est appelée la "méthode d'appréciation". Recourant à cette méthode, le directeur du marketing décide en premier lieu des programmes d'action nécessaires à la réalisation d'objectifs spécifiques de marketing, puis il demande au directeur des communications avec les clients d'établir un plan pour appuyer tous les programmes d'action qui ont besoin d'aide sous forme de promotion. Les frais spécifiques de promotion de chaque programme d'action sont alors budgétisés; la somme de ces frais devient le budget de promotion.

Le principal avantage de la méthode d'appréciation réside dans le fait que le budget de promotion est

présenté comme une demande d'argent systématique à l'appui d'objectifs de promotion spécifiques, plutôt que comme une demande de montant global. Elle aide la direction à reconnaître la promotion comme une fonction du marketing, servant à engendrer des ventes, plutôt que comme une activité isolée, dépendant de ventes déjà réalisées avant de devenir elle-même économiquement praticable.

Un budget de promotion préparé et présenté suivant la méthode d'appréciation est bien moins vulnérable aux coupes arbitraires durant les périodes d'austérité et de récession. Evidemment, il est beaucoup plus facile à la haute direction de dire "coupez le budget de \$30,000" que de dire "ne dépensez pas \$30,000 pour aider nos distributeurs".

Néanmoins, une direction de compagnie compétente doit fixer une limite aux dépenses de promotion, tout comme dans le cas de toute autre fonction de marketing — ou du génie, ou de la production. Il appartient alors au directeur du marketing de réévaluer son plan, de décider quels sont les programmes d'action inhérents au plan qui sont le moins susceptibles de bénéficier de l'appui de la promotion, et d'éliminer la promotion de ces programmes. De même, le directeur des communications avec les clients aura à restructurer son plan en conséquence. En aucun cas, il ne devrait y avoir une réduction sur toute la ligne, vu que ceci ne ferait qu'affaiblir l'effort global.

La recherche fondamentale que demande le plan de communications consiste en grande partie en "l'analyse du marché pour les besoins de promotion" expliquée en détail au chapitre précédent. En plus de procéder à cette évaluation quantitative et qualitative, le directeur des communications devrait s'assurer que ses données comparatives d'évaluation pour toutes les publications desservant son marché sont à jour. Au besoin, il devrait rencon-

trer les représentants des publications.

Le plan même de communications avec les clients fournit une documentation sur les objectifs et la stratégie de promotion et sur le coût d'application de cette stratégie. Quoiqu'il puisse exister indépendamment, le plan de communications avec les clients fait, en réalité, partie intégrante du plan annuel de marketing de la compagnie. Son enchaînement se trouve dans la section des "programmes d'action" du plan de marketing, avec les autres programmes d'action afférents à l'établissement des prix, aux canaux de distribution, à la modification des prix etc. - à tous les éléments qui composent conjointement le marketing.

C'est évidemment au directeur des communications avec les clients qu'incombe la préparation du plan. Cependant, ce ne sont pas toutes les compagnies qui sont assez grandes, ou dont les marchés varient suffisamment, pour justifier l'affectation à plein temps d'un homme à la promotion — dans lequel cas le directeur du marketing est la personne tout indiquée pour préparer le plan de communications. Si la compagnie ne possède pas de service de marketing, la responsabilité à l'égard du plan devrait être confiée à celui qui occupe le plus haut poste tout en étant engagé dans le procédé direct de marketing — probablement au directeur des ventes. Il se peut fort bien qu'il n'y ait personne dans la compagnie qui ait le temps ou la compréhension voulus pour préparer le plan comme il faut. Plusieurs compagnies qui se trouvent dans cette situation comptent sur une agence de publicité pour accomplir ce travail pour elles — une politique qui peut réussir seulement si on fournit à l'agence tous les faits confidentiels relatifs au marketing dont elle a besoin pour élaborer un plan intelligent.

Un plan de communications avec les clients bien documenté comprend toutes les sections suivantes:

- (1) Une revue critique du plan des années précédentes.
- (2) Les objectifs spécifiques de marketing de la compagnie auxquels a trait toute promotion requise.
- (3) Les programmes d'action spécifiques du plan de marketing qui se rapportent à la promotion.
- (4) La définition des objectifs de promotion ayant trait à (3).
- (5) Un énoncé de la stratégie globale de promotion pour chaque objectif.
- (6) La stratégie relative aux moyens, dans le cas de la publicité dans les publications.
- (7) Le thème de promotion pour toutes les voies utilisées.
- (8) Le budget.

La section (1) récapitule les objectifs et la stratégie des années précédentes, et en particulier fournit de la documentation sur tous les succès et échecs, en donnant les raisons. Ce n'est pas une section opérationnelle du plan courant, mais plutôt une préface en guise de raison d'être de tous changements proposés d'ordre stratégique. Elle est également utile comme source de continuité entre le plan de l'an dernier et celui de l'an prochain.

La section (2) est extraite du plan de marketing, et consiste en une récapitulation des objectifs de marketing qui définissent les buts combi-

nés de tous les éléments de la composition du marketing. La section (3) est également puisée au plan de marketing, mais dans le cas présent elle se limite aux programmes d'action qui exigent un effort de promotion.

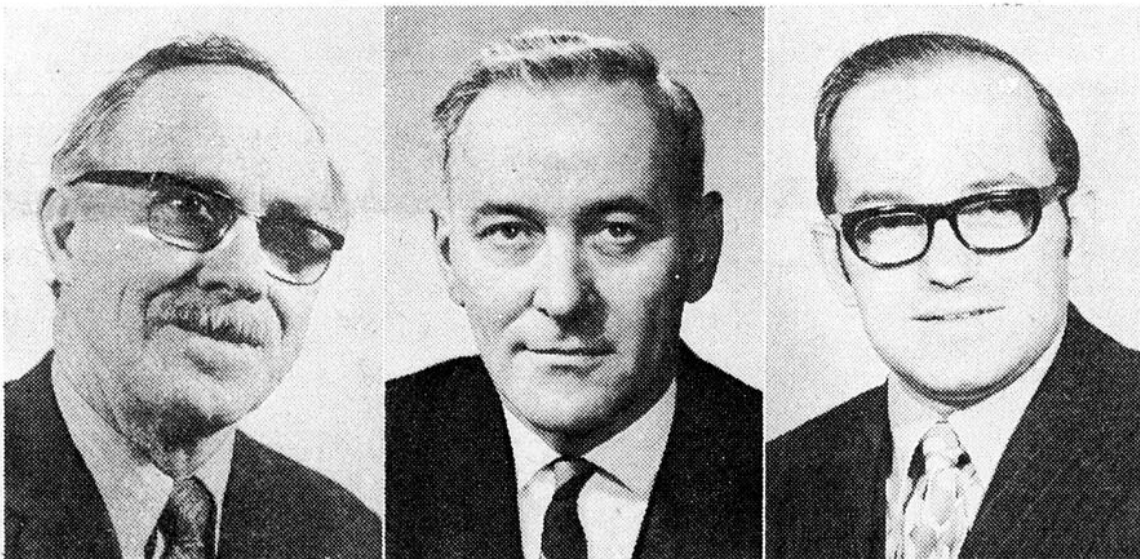
La section (4) définit les objectifs de promotion qui découlent logiquement des objectifs de marketing et des programmes d'action. La section (5) définit la stratégie de promotion qui sera employée, y compris les voies spécifiques de communication avec les clients auxquelles on aura recours. La section (6) fournit des détails sur les publications qui seront utilisées (en supposant qu'on a recours à la publicité dans les publications), sur la fréquence des annonces et sur leur localisation.

La section (7) définit le "parapluie" sous lequel s'abritera la stratégie créative pour chaque voie — c.-à-d. le service, la qualité, la variété des produits, etc. La section (8) estime le coût de production et de participation pour chaque voie.

Il importe de se rappeler que la planification de la promotion s'opère par marché, non pas par produit: les sections (2) à (8) doivent donc être établies pour chaque marché. La section finale du plan sera donc un abrégé des frais pour chaque marché, et un total pour l'ensemble.

(à suivre)

NOMINATIONS À LA SOCIÉTÉ D'ASSURANCE DES CAISSES POPULAIRES



Adrien Bernard

François Adam

Robert Limoges

Le Conseil d'Administration de la Société d'Assurance des Caisses Populaires est heureux de vous annoncer la nomination de M. Adrien Bernard au poste de Président du Conseil; de M. François Adam, F.I.I.C. au poste de Président de la Société et de M. Robert Limoges C.A. au poste de Trésorier.

M. Adrien Bernard est Gérant de l'Union Régionale de Gaspé, Administrateur de la S.A.C.P. depuis 1947 de la Fédération de Québec des Caisses Populaires Desjardins et de l'Assurance-Vie Desjardins.

M. François Adam, en plus d'assumer le poste de Directeur Général de la Société d'Assurance des Caisses Populaires depuis septembre 1950, est également administrateur au Bureau d'Assurance du Canada, membre exécutif de la Conférence des Compagnies d'Assurances Indépendantes; Président de l'Institut d'Assurance du Canada, Vice-Président du Bureau d'Expertises des Assureurs Ltée.

M. Robert Limoges L.Sc.C., C.A., membre de l'Institut des Comptables Agréés, avant d'assumer le poste qu'on vient de lui confier, était à l'emploi de McDonald Currie & Cie à Montréal.

UNIVERSITÉ
DU
QUÉBEC
à Montréal

ANNÉE universitaire
1971 — 1972
SESSION D'AUTOMNE

BACCALURÉAT SPÉCIALISÉ EN ADMINISTRATION ET PROGRAMME DE CERTIFICATS EN ADMINISTRATION

en accord avec les associations professionnelles suivantes:

- I- Association des Administrateurs d'Hôpitaux du Québec (A.A.H.Q.)
- II- Association des Comptables Généraux Licenciés (C.G.A.)
- III- Association des Principaux de Montréal Inc. (A.P.M.I.)
- IV- Association Professionnelle des Administrateurs Scolaires du Québec (A.P.A.S.Q.)
- V- Conseil de la Coopération du Québec (C.C.Q.)
- VI- Corporation des Évaluateurs Agréés de Québec (C.E.A.Q.)
- VII- Corporation des Officiers Municipaux Agréés du Québec (C.O.M.A.Q.)
- VIII- Fédération de Montréal des Caisses Populaires Desjardins (F.M.C.P.D.)
- IX- Fédération des Principaux du Québec (F.P.Q.)
- X- Institut d'Assurances de la Province de Québec (I.A.P.Q.)
- XI- Institut des Banquiers Canadiens (I.B.C.)
- XII- Société des Comptables en Administration Industrielle du Québec (R.I.A.)
- XIII- Union Régionale de Montréal des Caisses Populaires Desjardins (U.R.M.C.P.D.)

De plus les candidats pourront opter pour un Certificat en Administration avec concentration en Finance, Marketing et Administration du Personnel.

Le programme de Certificats s'adresse particulièrement à l'étudiant adulte qui désire parfaire sa formation en administration, le soir à temps partiel.

CONDITIONS D'ADMISSION:

Les candidats obtiendront ces renseignements sur demande.

Les demandes d'admission dûment complétées devront parvenir, avant le 20 août 1971, à:

Bureau du Registraire
Service d'admission et d'inscription
Université du Québec à Montréal
C.P. 3050
MONTRÉAL 110

La transmission des actions (2)

par Me Maurice Martel C.R. en collaboration avec Me Paul Martel



Le rôle de l'exécuteur testamentaire ou de l'administrateur de succession, enregistré ou non comme représentant de l'actionnaire décédé, est de veiller à ce que les biens dont il a la saisine soient remis aux personnes qui y ont droit.

En ce qui concerne les actions de compagnies, cette remise s'opère par transfert ordinaire, inscrit dans le registre des transferts de la compagnie. Le représentant du décédé est le cédant (il personnifie le décédé, qui ne peut participer à ces transferts par la force des choses), et les ayants-droit du décédé sont les cessionnaires. Inutile de préciser que ceux-ci n'auront aucune considération à payer pour les actions à eux ainsi transférées.

Si l'actionnaire décédé s'était engagé par convention à ce que ses actions soient vendues à des co-actionnaires à son décès, il a signifié son intention de ne pas laisser ses actions à ses ayants-droit par transmission, et l'exécuteur ou administrateur de succession, qui est chargé d'exécuter sa volonté, devra se charger de la réalisation de cette intention. Il exécutera les transferts aux co-actionnaires de la manière et pour le prix indiqué dans la convention, et remettra la considération de ces transferts aux ayants-droit du décédé.

Une fois les transferts opérés, les cessionnaires deviennent actionnaires de la compagnie, avec tous les droits et toutes les responsabilités que cela implique. Quant au représentant, son rôle sera terminé et il sera rayé des livres de la compagnie.

S'il y a plusieurs représentants, aucun transfert ne pourra être effectué par un seul d'entre eux. Les représentants doivent tous participer au transfert (1).

Si la compagnie enregistre un transfert effectué par un "représentant" qui n'est pas l'exécuteur ou l'administrateur de succession légitime, le véritable exécuteur ou administrateur de succession pourra faire annuler l'entrée dans le registre des transferts et récupérer de la compagnie tout dividende qui aura été versé au cessionnaire.

Conditions préalables à la transmission

Jusqu'ici, on a probablement retiré l'impression qu'une transmission d'actions n'est en fait qu'un simple transfert, pour les fins duquel le cédant précédé est représenté par une personne que lui (testament) ou la loi (succession ab intestat) a désignée.

Il y a cependant une différence fondamentale entre ces deux opérations, en ce sens que lors d'une transmission d'actions certaines conditions préalables doivent être respectées avant que la compagnie n'opère les transferts demandés. Nous diviserons ces conditions préalables en deux parties: d'un côté les preuves à fournir et de l'autre les droits successoraux à payer.

1- **Preuves.** Avant de consentir à enregistrer une transmission d'actions, la compagnie exigera des preuves du droit des personnes qui réclament ces actions.

Liste. Ces preuves sont les suivantes: la vérification du tes-

tament ou des lettres d'administration (ou une expédition authentique ou un extrait officiel de ces pièces), ainsi qu'une déclaration par écrit révélant la nature de ces transmission et signée et exécutée par la personne ou les personnes qui réclament en vertu de ces pièces, le tout devant être produit et déposé entre les mains d'un officier autorisé de la compagnie (2).

Application. La personne qui veut se faire enregistrer comme représentant de l'actionnaire décédé doit prouver son droit à cette qualité, c'est-à-dire démontrer qu'elle est bien l'exécuteur nommé par le testateur

ou qu'elle est bien un administrateur de sa succession. Connaissant le rôle important que le représentant d'un actionnaire peut jouer dans les opérations de la compagnie par son droit de vote et son sens d'éligibilité, il est naturel que la compagnie s'assure qu'elle confère ces droits à une personne qui y a vraiment droit et qui est liée envers les ayants-droit du décédé par un mandat réel.

Si l'exécuteur ou administrateur de succession, sur production des documents requis, s'est fait inscrire comme représentant de l'actionnaire décédé, il peut par la suite effectuer les transferts des actions qu'il dé-

tient en tant que tel aux ayants-droit de celui-ci, et la compagnie enregistrera ces transferts sans autres formalités de vérification (3).

Si l'exécuteur ne s'est pas fait inscrire comme représentant de l'actionnaire décédé et qu'il désire transférer les actions dont il a la saisine aux héritiers ou légataires de celui-ci (nous avons vu qu'il peut le faire), il doit se plier aux exigences de l'article 72(1) et produire les preuves requises, avant que la compagnie n'accepte d'enregistrer les transferts.

A remarquer que la compagnie n'est pas obligée d'exiger ces preuves. Mais si elle ne le fait pas, elle n'est pas exonérée par la loi au cas d'une irrégularité lors de la transmission.

Requête à la cour. Si la com-

pagne, après étude des preuves que nous avons mentionnées plus haut, a des doutes raisonnables sur la légalité de la réclamation de celui qui prétend avoir droit aux actions du décédé, elle peut produire à la cour supérieure du district où est situé son siège social, une requête demandant une ordonnance ou jugement qui adjuge ou attribue cette action à celui ou à ceux qui y ont légalement droit (4).

Les formalités de cette requête sont énoncées aux paragraphes 2 et 3 de l'article 73. L'effet du jugement de la cour est de rendre la compagnie indemne et de l'affranchir de toutes responsabilités relativement à toute autre réclamation qui pourrait être faite pour cette même action.

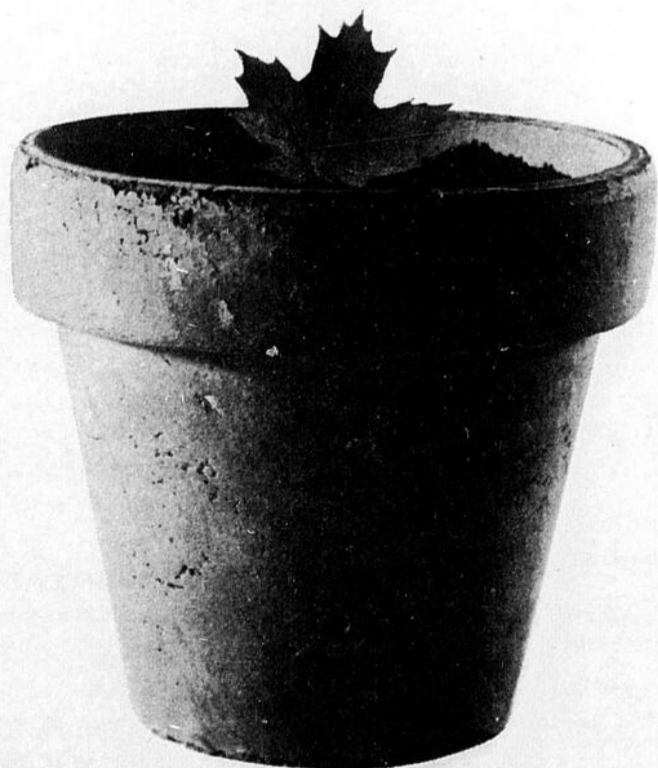
Mais les emplois ne «poussent» pas tout seuls. Ils dépendent de l'initiative et du dynamisme du secteur privé. C'est là un des principes élémentaires en économie. En voici un autre. Vous touchez du doigt la plus belle occasion de croissance jamais vue depuis 10 ans. Ne tardez plus à vous mettre à la tâche. Ainsi profiterez-vous de la croissance du pays.

L'année dernière, nous avons réussi, mieux que tout autre pays du monde libre, à contrer l'inflation. Les économistes (aussi bien ceux du gouvernement que ceux des autres secteurs) estiment que le Canada est à l'aube d'une ère nouvelle de progrès. Nous sommes en plein essor. Les entreprises prennent de plus en plus d'importance. Les occasions se multiplient.

Mais il ne faut pas en rester là.

Le pessimisme n'a pas sa place. Nous n'avons plus ni le temps ni le droit d'attendre les événements. C'est maintenant qu'il faut trouver de nouveaux produits à fabriquer et de nouveaux marchés.

Des milliers de personnes qualifiées attendent avec impatience de pouvoir contribuer à édifier votre entreprise. Les Centres de Main-d'œuvre du Canada ne demandent qu'à vous aider à les trouver. Ils peuvent même offrir à leur donner une formation et à les déménager là où vous en avez besoin. Les économistes et les chercheurs des Centres de



COUP D'OEIL À LA BOURSE

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
MONTRÉAL	→	→	→	→	→
SERV. PUB	152.97 + 0.07	152.09 - 0.88	151.54 - 0.55	150.96 - 0.58	151.21 + 0.25
BANQUES	207.24 + 0.01	206.74 - 0.50	205.99 - 0.75	205.60 - 0.39	206.22 + 0.62
PATES ET PAP	81.74 + 0.96	82.27 + 0.53	82.23 - 0.04	82.41 + 0.18	82.49 + 0.08
TORONTO		→	→	→	→
INDUSTRIELLE	BOURSE FERMÉE	175.47 - 2.02	174.37 - 1.10	174.10 - 0.27	174.41 + 0.31
METEAUX		93.22 - 0.64	92.02 - 1.20	90.97 - 1.05	90.98 + 0.01
PETROLES		223.79 - .217	224.09 + 0.30	224.35 + 0.26	225.69 + 1.34
NEW YORK	→	→	→	→	→
DOW JONES	864.92 + 6.49	850.03 - 14.89	844.92 - 5.11	849.45 + 4.53	850.61 + 1.16

Droits successoraux. De plus, les administrateurs doivent s'assurer que toutes les prescriptions des lois de la province concernant les droits sur les successions ont été suivies (5).

Différence entre le transfert et la transmission par décès.

A part cette différence des "conditions préalables" qu'on doit respecter pour que soit effectuée une transmission (au sens large) d'actions, par décès on peut noter aussi que les restrictions légales ou contractuelles apposées aux transferts d'actions ne s'appliquent pas à la transmission d'actions.

Ainsi, l'interdiction de transférer des actions sur lesquelles des versements sont en souffrance (6) et la nécessité du consentement des administrateurs pour le transfert d'actions non entièrement payées (7) ne s'appliquent pas à une transmission d'actions.

La raison de ceci est que les ayants-droit d'un actionnaire décédé en perpétuent la personnalité et en assument les responsabilités. L'effet de la transmission d'actions n'est que de substituer les ayants-droit du décédé à celui-ci, sans aucune diminution de responsabilité pour eux et par conséquent sans aucun risque pour la compagnie.

Les prochaines chroniques traiteront des droits et obligations des actionnaires.

(1) c.c., art. 913.

(2) Loi des compagnies, art. 72 (1); Loi sur les corporations canadiennes, art. 39.

(3) Loi des compagnies, art. 72 (2); Loi sur les corporations canadiennes, art. 39 (2).

(4) Loi des compagnies, art. 73 (1).

(5) Loi des cie, art. 72 (2).

(6) Loi des compagnies, art. 70; Loi sur les corporations canadiennes, art. 38.

(7) Loi des compagnies, art. 69; Loi sur les corporations canadiennes, art. 37.

Nomination à la haute direction de Bell Canada



J. T. MOORE

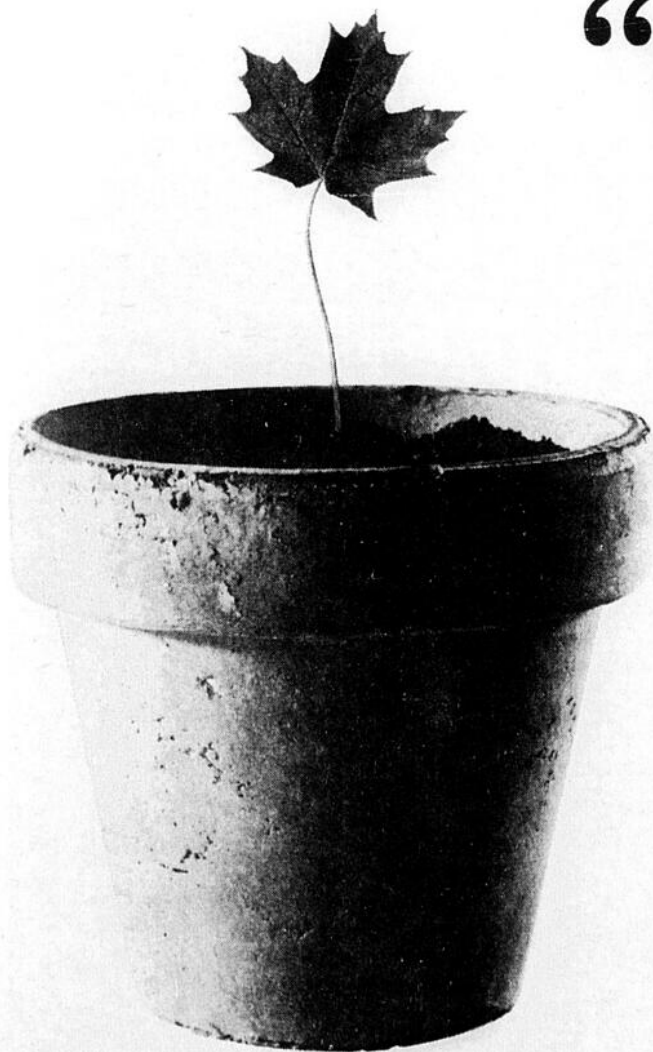
M. James T. Moore, adjoint au vice-président, Relations publiques, est nommé secrétaire de la compagnie, pour succéder à M. Sydney D. McMorrin qui prend sa retraite après 34 années de service. M. Moore entrera en fonction le 17 août prochain. Il est à Bell Canada depuis 1947.

Main-d'œuvre du Canada sont eux aussi en mesure de vous aider, en vous fournissant des analyses sur les besoins qui se font sentir dans tous les coins du pays, accompagnés de rapports détaillés sur les résultats anticipés des changements technologiques dans votre industrie et votre entreprise, en plus de toutes les données qui vous sont nécessaires pour profiter au maximum des possibilités déjà existantes et même pour en créer de nouvelles.

L'essor du Canada au cours des prochaines années dépend beaucoup de vous. Il sera en quelque sorte à la mesure de votre énergie, de votre dynamisme et de votre confiance en l'avenir du pays. Ensemble, «cultivons» les emplois!

L'avenir s'annonce bien. Les gens sont disponibles. Et le gouvernement a des projets pour venir en aide à toutes sortes de programmes d'expansion économique.

À nous de "cultiver" les emplois!



Main-d'œuvre et Immigration
Otto Lang, ministre

Manpower and Immigration
Otto Lang, Minister

résultats financiers des entreprises

Union Carbide

Les ventes de Union Carbide du Canada Limitée pour le premier semestre de 1971 se chiffrent à \$97,777,000, indiquant peu de changement par rapport au chiffre de \$98,021,000 pour la même période de l'année dernière, a déclaré aujourd'hui le président M. John S. Dewar.

Le revenu net se chiffra à \$4,663,000, soit 47 cents par action, par comparaison à \$5,969,000, soit 60 cents par action l'an dernier. Les chiffres de 1970 comprennent \$298,000, soit trois cents par action d'une portion de revenu extraordinaire. Les bénéfices d'exploitation s'établirent à 47 cents par action en 1971 par rapport à 57 cents par action l'an passé.

Les ventes à l'intérieur du pays ont augmenté de deux pour cent pour la période de six mois, ce qui reflète un relèvement modéré de l'économie canadienne. Les ventes d'exportation ont diminué comme prévu par rapport à 1970, lorsque la compagnie a obtenu un montant considérable d'affaires de nature temporaire.

Les agrandissements des installations de carbone et de graphite de Union Carbide à l'usine de Welland, Ont., sont maintenant en plein rendement. Les agrandissements de ses installations de polyéthylène à l'usine pétrochimique de Montréal-Est sont productifs depuis juin.

Domtar Limitée

Le revenu net consolidé de Domtar Limitée pour les six premiers mois de 1971 s'élève à \$3.8 millions, soit 25¢ par action ordinaire, par comparaison à \$9.1 millions, soit 61¢ par action ordinaire pour le semestre correspondant de 1970. Les bénéfices du deuxième trimestre de 1971 se sont élevés à \$2.5 millions, soit 16¢ par action ordinaire par comparaison à \$4.9 millions, soit 33¢ par action ordinaire pour le trimestre correspondant de 1970.

Avec un total de \$248.6 millions, le chiffre des ventes du premier semestre s'est accru de \$16 millions par rapport à celui de la période correspondante de 1970, tandis que les revenus de placements et divers totalisent \$1.2 millions cette année comparativement aux \$3.5 millions en 1970. Les coûts des ventes, frais de ventes et d'administration ont atteint \$224.5 millions pendant le premier semestre de 1971, par comparaison à \$203.9 millions pour la même période en 1970.

L'autofinancement global pour le premier semestre de 1971 a été égal à \$1.17 par action ordinaire, par comparaison à \$1.52 pour la période correspondante en 1970.

Chemcell Limitée

Le chiffre d'affaires de Chemcell Limitée pour le trimestre clos le 30 juin 1971 a atteint \$29,070,000, contre \$26,190,000 l'an dernier, soit une augmentation de 11 p. cent. Le bénéfice net s'est dégagé à \$929,000, soit 5.5 cents par action ordinaire contre \$299,000 soit 1 cent par action, avant imputation de la perte extraordinaire de l'année dernière.

Le chiffre d'affaires du premier semestre 1971 a atteint \$57,600,000 contre \$55,208,000 l'an dernier, soit une augmentation de 4 p. cent; de son côté, le bénéfice net a atteint \$2,055,000 soit 12.5 cents par action; en 1970, ces chiffres étaient de \$2,087,000 soit 13 cents par action avant imputation de la perte extraordinaire susmentionnée.

La Compagnie a déclaré qu'un marché très soutenu favorise sa production de fibres destinées à l'industrie des étoffes tricotées alors que du côté des textiles tissés et des tapis, la demande, bien qu'en progrès, reste peu animée. Les ventes de produits chimiques se sont améliorées et la compression des coûts est en bonne voie. Chemcell s'attend à ce que cette tendance à la reprise se poursuive au cours de l'année.

Canada and Dominion Sugar Company Limited

Le bénéfice net consolidé pour les neuf mois terminés le 30 juin 1971 s'est chiffré à \$3,025,025, soit \$1.95 par action, par rapport à \$3,251,430, ou \$2.10 par action, pour la même période l'an dernier.

Les recettes de cette année incluent des revenus de \$815,500 re-

çus de compagnies affiliées, par rapport à \$1,064,800 en 1970. Les revenus de l'an dernier comprennent également un profit de \$300,835 provenant du rachat de débetures.

Montreal Trust Company

A la suite d'une réunion de son Conseil d'administration, le Montreal Trust annonce que son bénéfice net pour le semestre clos le 30 juin a atteint \$1,632,000, comparativement à \$706,000 pour la période correspondante de 1970. Le bénéfice par action a été de 66¢, au regard de

29¢ pour le premier semestre du dernier exercice. Cette hausse provient en bonne partie de l'amélioration constante du rendement du Compte garanti, dont le revenu s'est chiffré par \$2,234,000 par rapport au chiffre précédent de \$506,000. Quant aux dépenses, elles ont légèrement baissé depuis l'an dernier.

Les fibres de coton en hausse

Les filatures canadiennes de textile de coton ont transformé plus de fibres en juin que durant le mois

Fluctuations de la semaine aux bourses de Montréal et Toronto.

publiée avec la collaboration de

Financial Times

CÔTES À LA FERMETURE Le 6 août 1971

VALEURS INDUSTRIELLES

Report	1970	1971	Dividendes payés ind.	6 mois ou dernières années	6 mois ou dernières années	haute	bas	ferme	varia-tions	vent		
taux	haut	bas	1970	1971	interim	1970	1971	1970	1971	100s		
7.7	30.7	8 1/2	Autlibi P. 22	3.75	3.75	Dec 24	June6m .001	7 1/2	7 1/2	7 1/2	- 1/4	552
7.7	30.7	8 1/2	Acklands 24	1.50	1.50	Dec 24	June6m .001	7 1/2	7 1/2	7 1/2	- 1/4	552
9.6	20.8	13 1/2	Acres 3.60	3.60	3.60	Dec 24	June6m .001	7 1/2	7 1/2	7 1/2	- 1/4	552
7.2	20.2	9	AGF Mngt. 30	.38	.38	Nov 26	May6m .10	5 1/2	5 1/2	5 1/2	- 1/4	4
5.5	11.1	10 1/2	Alcoa 1.00	1.00	1.00	Dec 23	Mar3m .38	21 1/2	21 1/2	21 1/2	+ 1/2	20
4.4	11.1	10 1/2	Alcoa 1.00	1.00	1.00	Dec 23	Mar3m .38	21 1/2	21 1/2	21 1/2	+ 1/2	20
3.3	18.9	5	AltaGasTr 1.00	1.50	1.50	Dec 23	Mar3m .60	45 1/2	44 1/2	45 1/2	+ 1/2	199
6.6	7.9	7	AltaGasTr 1.00	1.50	1.50	Dec 23	Mar3m .60	45 1/2	44 1/2	45 1/2	+ 1/2	199
4.4	11.1	10 1/2	AltaGasTr 1.00	1.50	1.50	Dec 23	Mar3m .60	45 1/2	44 1/2	45 1/2	+ 1/2	199
3.7	6.5	16 1/2	AltaGasTr 1.00	1.50	1.50	Dec 23	Mar3m .60	45 1/2	44 1/2	45 1/2	+ 1/2	199
4.5	4.6	4.0	AltaGasTr 1.00	1.50	1.50	Dec 23	Mar3m .60	45 1/2	44 1/2	45 1/2	+ 1/2	199
3.3	18.9	5	AltaGasTr 1.00	1.50	1.50	Dec 23	Mar3m .60	45 1/2	44 1/2	45 1/2	+ 1/2	199
6.6	7.9	7	AltaGasTr 1.00	1.50	1.50	Dec 23	Mar3m .60	45 1/2	44 1/2	45 1/2	+ 1/2	199
4.4	11.1	10 1/2	AltaGasTr 1.00	1.50	1.50	Dec 23	Mar3m .60	45 1/2	44 1/2	45 1/2	+ 1/2	199
3.7	6.5	16 1/2	AltaGasTr 1.00	1.50	1.50	Dec 23	Mar3m .60	45 1/2	44 1/2	45 1/2	+ 1/2	199
4.5	4.6	4.0	AltaGasTr 1.00	1.50	1.50	Dec 23	Mar3m .60	45 1/2	44 1/2	45 1/2	+ 1/2	199
3.3	18.9	5	AltaGasTr 1.00	1.50	1.50	Dec 23	Mar3m .60	45 1/2	44 1/2	45 1/2	+ 1/2	199
6.6	7.9	7	AltaGasTr 1.00	1.50	1.50	Dec 23	Mar3m .60	45 1/2	44 1/2	45 1/2	+ 1/2	199
4.4	11.1	10 1/2	AltaGasTr 1.00	1.50	1.50	Dec 23	Mar3m .60	45 1/2	44 1/2	45 1/2	+ 1/2	199
3.7	6.5	16 1/2	AltaGasTr 1.00	1.50	1.50	Dec 23	Mar3m .60	45 1/2	44 1/2	45 1/2	+ 1/2	199
4.5	4.6	4.0	AltaGasTr 1.00	1.50	1.50	Dec 23	Mar3m .60	45 1/2	44 1/2	45 1/2	+ 1/2	199
3.3	18.9	5	AltaGasTr 1.00	1.50	1.50	Dec 23	Mar3m .60	45 1/2	44 1/2	45 1/2	+ 1/2	199
6.6	7.9	7	AltaGasTr 1.00	1.50	1.50	Dec 23	Mar3m .60	45 1/2	44 1/2	45 1/2	+ 1/2	199
4.4	11.1	10 1/2	AltaGasTr 1.00	1.50	1.50	Dec 23	Mar3m .60	45 1/2	44 1/2	45 1/2	+ 1/2	199
3.7	6.5	16 1/2	AltaGasTr 1.00	1.50	1.50	Dec 23	Mar3m .60	45 1/2	44 1/2	45 1/2	+ 1/2	199
4.5	4.6	4.0	AltaGasTr 1.00	1.50	1.50	Dec 23	Mar3m .60	45 1/2	44 1/2	45 1/2	+ 1/2	199
3.3	18.9	5	AltaGasTr 1.00	1.50	1.50	Dec 23	Mar3m .60	45 1/2	44 1/2	45 1/2	+ 1/2	199
6.6	7.9	7	AltaGasTr 1.00	1.50	1.50	Dec 23	Mar3m .60	45 1/2	44 1/2	45 1/2	+ 1/2	199
4.4	11.1	10 1/2	AltaGasTr 1.00	1.50	1.50	Dec 23	Mar3m .60	45 1/2	44 1/2	45 1/2	+ 1/2	199
3.7	6.5	16 1/2	AltaGasTr 1.00	1.50	1.50	Dec 23	Mar3m .60	45 1/2	44 1/2	45 1/2	+ 1/2	199
4.5	4.6	4.0	AltaGasTr 1.00	1.50	1.50	Dec 23	Mar3m .60	45 1/2	44 1/2	45 1/2	+ 1/2	199
3.3	18.9	5	AltaGasTr 1.00	1.50	1.50	Dec 23	Mar3m .60	45 1/2	44 1/2	45 1/2	+ 1/2	199
6.6	7.9	7	AltaGasTr 1.00	1.50	1.50	Dec 23	Mar3m .60	45 1/2	44 1/2	45 1/2	+ 1/2	199
4.4	11.1	10 1/2	AltaGasTr 1.00	1.50	1.50	Dec 23	Mar3m .60	45 1/2	44 1/2	45 1/2	+ 1/2	199
3.7	6.5	16 1/2	AltaGasTr 1.00	1.50	1.50	Dec 23	Mar3m .60	45 1/2	44 1/2	45 1/2	+ 1/2	199
4.5	4.6	4.0	AltaGasTr 1.00	1.50	1.50	Dec 23	Mar3m .60	45 1/2	44 1/2	45 1/2	+ 1/2	199
3.3	18.9	5	AltaGasTr 1.00	1.50	1.50	Dec 23	Mar3m .60	45 1/2	44 1/2	45 1/2	+ 1/2	199
6.6	7.9	7	AltaGasTr 1.00	1.50	1.50	Dec 23	Mar3m .60	45 1/2	44 1/2	45 1/2	+ 1/2	199
4.4	11.1	10 1/2	AltaGasTr 1.00	1.50	1.50	Dec 23	Mar3m .60	45 1/2	44 1/2	45 1/2	+ 1/2	199
3.7	6.5	16 1/2	AltaGasTr 1.00	1.50	1.50	Dec 23	Mar3m .60	45 1/2	44 1/2	45 1/2	+ 1/2	199
4.5	4.6	4.0	AltaGasTr 1.00	1.50	1.50	Dec 23	Mar3m .60	45 1/2	44 1/2	45 1/2	+ 1/2	199
3.3	18.9	5	AltaGasTr 1.00	1.50	1.50	Dec 23	Mar3m .60	45 1/2	44 1/2	45 1/2	+ 1/2	199
6.6	7.9	7	AltaGasTr 1.00	1.50	1.50	Dec 23	Mar3m .60	45 1/2	44 1/2	45 1/2	+ 1/2	199
4.4	11.1	10 1/2	AltaGasTr 1.00	1.50	1.50	Dec 23	Mar3m .60	45 1/2	44 1/2	45 1/2	+ 1/2	199
3.7	6.5	16 1/2	AltaGasTr 1.00	1.50	1.50	Dec 23	Mar3m .60	45 1/2	44 1/2	45 1/2	+ 1/2	199
4.5	4.6	4.0	AltaGasTr 1.00	1.50	1.50	Dec 23	Mar3m .60	45 1/2	44 1/2	45 1/2	+ 1/2	199
3.3	18.9	5	AltaGasTr 1.00	1.50	1.50	Dec 23	Mar3m .60	45 1/2	44 1/2	45 1/2	+ 1/2	199
6.6	7.9	7	AltaGasTr 1.00	1.50	1.50	Dec 23	Mar3m .60	45 1/2	44 1/2	45 1/2	+ 1/2	199
4.4	11.1	10 1/2	AltaGasTr 1.00	1.50	1.50	Dec 23	Mar3m .60	45 1/2	44 1/2	45 1/2	+ 1/2	199
3.7	6.5	16 1/2	AltaGasTr 1.00	1.50	1.50	Dec 23	Mar3m .60	45 1/2	44 1/2	45 1/2	+ 1/2	199
4.5	4.6	4.0	AltaGasTr 1.00	1.50	1.50	Dec 23	Mar3m .60	45 1/2	44 1/2	45 1/2	+ 1/2	199
3.3	18.9	5	AltaGasTr 1.00	1.50	1.50	Dec 23	Mar3m .60	45 1/2	44 1/2	45 1/2	+ 1/2	199
6.6	7.9	7	AltaGasTr 1.00	1.50	1.50	Dec 23	Mar3m .60	45 1/2	44 1/2	45 1/2	+ 1/2	199
4.4	11.1	10 1/2	AltaGasTr 1.00	1.50	1.50	Dec 23	Mar3m .60	45 1/2	44 1/2	45 1/2	+ 1/2	199
3.7	6.5	16 1/2	AltaGasTr 1.00	1.50	1.50	Dec 23	Mar3m .60	45 1/2	44 1/2	45 1/2	+ 1/2	199
4.5	4.6	4.0	AltaGasTr 1.00	1.50	1.50	Dec 23	Mar3m .60	45 1/2	44 1/2	45 1/2	+ 1/2	199
3.3	18.9	5	AltaGasTr 1.00	1.50	1.50	Dec 23	Mar3m .60	45 1/2	44 1/2	45 1/2	+ 1/2	199
6.6	7.9	7	AltaGasTr 1.00	1.50	1.50	Dec 23	Mar3m .60	45 1/2	44 1/2	45 1/2	+ 1/2	199
4.4	11.1	10 1/2	AltaGasTr 1.00	1.50	1.50	Dec 23	Mar3m .60	45 1/2	44 1/2	45 1/2	+ 1/2	199
3.7	6.5	16 1/2	AltaGasTr 1.00	1.50	1.50	Dec 23	Mar3m .60	45 1/2	44 1/2	45 1/2	+ 1/2	199
4.5	4.6	4.0	AltaGasTr 1.00	1.50	1.50	Dec 23	Mar3m .60	45 1/2	44 1/2	45 1/2	+ 1/2	199
3.3	18.9	5	AltaGasTr 1.00	1.50	1.50	Dec 23	Mar3m .60	45 1/2	44 1/2	45 1/2	+ 1/2	199
6.6	7.9	7	AltaGasTr 1.00	1.50	1.50	Dec 23	Mar3m .60	45 1/2	44 1/2	45 1/2	+ 1/2	199
4.4	11.1	10 1/2	AltaGasTr 1.00	1.50	1.50	Dec 23	Mar3m .60	45 1/2	44 1/2	45 1/2	+ 1/2	199
3.7	6.5	16 1/2	AltaGasTr 1.00	1.50	1.50	Dec 23	Mar3m .60	45 1/2	44 1/2	45 1/2	+ 1/2	199
4.5	4.6	4.0	AltaGasTr 1.00	1.50	1.50	Dec 23	Mar3m .60	45 1/2	44 1/2	45 1/2	+ 1/2	199
3.3	18.9	5	AltaGasTr 1.00									

correspondant de 1970: 15.931.000 livres à comparer à 15.438.000.

En faisant part de ces faits, l'Institut Canadien des Textiles signale que le total cumulatif pour les premiers six mois de cette année, de 104.961.000 livres, accusait une augmentation comparativement à la même période de 1970: 99.962.000 de livres.

Les fibres synthétiques remplacent de plus en plus le coton comme matière première dans l'industrie canadienne du textile de coton; les chiffres ci-dessus ont trait au poids total de toutes les fibres utilisées.

Steel Company of Canada

Voici les résultats consolidés du deuxième trimestre et du premier semestre 1971, comparativement à ceux de 1970:

	Semestre terminé le	
	30 juin 1971	30 juin 1970
Acier brut produit - tonnes nettes	2.341.000	2.460.000
Ventes	\$360.400.000	\$337.920.000
Amortissements	20.100.000	20.300.000
Impôts sur le revenu	21.185.000	24.599.000
Profit net	31.269.000	33.423.000
Profit net par action	\$1.28	\$1.37

Des records de ventes ont été atteints tant au second trimestre qu'au premier semestre. L'augmentation de la demande pour les produits s'acier, qui avait commencé en mars, s'est poursuivie en avril, mai et juin, et d'importantes livraisons de tuyaux de grand diamètre ont accru le volume des expéditions. La production de lingots pendant le second trimestre a augmenté pour atteindre un niveau proche des capacités maximum, tandis que plusieurs ateliers de transformation de l'acier atteignaient des chiffres records de production.

Les revenus ont été beaucoup

plus élevés qu'au premier trimestre, en raison surtout de l'augmentation du volume d'affaires. Toutefois, le profit net du premier semestre n'a pas égalé le profit correspondant de 1970.

Des augmentations de prix pour certains types de produits, effectuées en juin et juillet, ont été annoncées en mai. Ces rajustements de prix ont été rendus nécessaires pour aider à compenser les augmentations cumulatives des coûts ainsi qu'une nouvelle et importante hausse des coûts de l'emploi, qui se produira en août, aux termes de conventions collectives en cours. Une enquête au sujet de ces rajustements de prix et des rajustements confirmés que l'augmentation de prix de la société depuis 1968 sont nettement inférieures aux augmentations de coûts absorbées.

Les nouvelles mises de fonds approuvées au cours du trimestre ont totalisé \$25 millions, dont la majeure partie servira à financer des projets compris dans le programme d'expansion de l'usine Hilton. De plus, on prépare actuellement les plans détaillés d'un important projet approuvé antérieurement, et qui consiste à ajouter un nouvel atelier de forge aux installations de forgeage existantes de la société à Gananoque, Ontario.

Les proportions à l'effet de réduire l'impôt sur le revenu des sociétés, contenues dans le récent projet de loi gouvernemental sur la réforme fiscale, sont très bien accueillies. Des études approfondies sont en cours, en vue de déterminer les autres effets que cette législation nouvelle et complexe pourrait avoir sur les résultats et projets de la société.

Vu les influences saisonnières, une légère baisse des expéditions pourrait se produire en troisième trimestre. Toutefois, les commandes en carnet et le volume des affaires en cours indiquent pour quelques mois à venir que plusieurs services continueront à fonctionner près de leur capacité maximum.

Dominion Textile

Le président de Dominion Textile Limitée, Ronald H. Perowne, a révélé les chiffres qui suivent:

Les résultats préliminaires non vérifiés pour le trimestre terminé le 30 juin 1971 indique les ventes consolidées de \$53.8 millions, ce qui porte le total des ventes à \$191.4 millions pour l'année.

Le revenu net de l'exercice s'établit à \$5.2 millions soit \$1.97 par action ordinaire comparativement à \$4.6 millions ou \$1.76 par action pour l'exercice de 1970. Le revenu net de 1971 comprend un article extraordinaire de \$899.000, soit 34 cents par action ordinaire résultant du recouvrement du solde des avantages fiscaux décaissant du report des pertes de 1967; en 1970, on avait recouvré à ce titre \$1.338.000, soit 51 cents par action.

Ces chiffres seront incorporés au rapport annuel qui sera disponible vers la fin d'août.



DIVIDENDE D'ACTION ORDINAIRE NO 130

AVIS EST PAR LES PRESENTES DONNE par actionnaire de vingt-quatre (24) cents par action a été déclaré aujourd'hui sur les actions ordinaires de Texaco Canada Limited pour le trimestre se terminant au 30 juin 1971 payable le 31 août 1971 aux actionnaires inscrits à la clôture des affaires au 12 août 1971.

Par ordre du Conseil
J.R.C. BOYCE
Secrétaire

Montréal, Québec
30 juillet 1971

Rapport		RENDREMENTS		SEMAINE EN COURS		Rapport		RENDREMENTS		SEMAINE EN COURS	
Rende-ment Bénéf.	1971	6 mois ou derniers	6 mois ou derniers	année fisc. dernière	haute	me-va-ri-ent.	Rende-ment Bénéf.	1971	6 mois ou derniers	6 mois ou derniers	année fisc. dernière
3.2	30	25	25	25	25	25	2.7	13.5	21	15	15
6.0	13.0	3.15	2.60	1.80	2.95	3.10	4.3	14.8	21	60	60
9.6	18.0	12	12	12	34	34	4.5	11.6	51	4.20	4.20
0.9	34.6	38	38	38	38	38	4.1	9.5	18	14	14
2.9	16.5	20.3	20.3	20.3	20.3	20.3	8.7	9.5	8	8	8
0.9	34.6	38	38	38	38	38	50.9	10	7	7	7
21.5	12.0	8.5	8.5	8.5	8.5	8.5	8.0	50.0	6.5	4.55	4.55
13.0	9.0	3	3	3	3	3	8.1	4.5	62	62	62
6.0	2.95	2	2	2	2	2	8.0	2.95	1.45	1.45	1.45
9.7	12.4	3.80	3.80	3.80	3.80	3.80	3.30	3.30	1.70	1.70	1.70
24.6	31.4	2.95	2.95	2.95	2.95	2.95	3.4	37.5	4.55	31	31
12.1	12.1	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	24.7	18.0	12.3	12.3	12.3
1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	38.3	91.0	27.0	27.0	27.0
20.6	1.90	1.05	1.05	1.05	1.05	1.05	42.9	9.0	5.0	5.0	5.0
8.3	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	7.2	47.2	6.0	6.0	6.0
5.2	7.1	4.1	4.1	4.1	4.1	4.1	3.6	14.7	13.0	13.0	13.0
3.7	19.0	21.0	21.0	21.0	21.0	21.0	24.4	4.70	3.15	3.15	3.15
6.3	9.0	8.5	8.5	8.5	8.5	8.5	12.3	7.0	3.80	3.80	3.80
2.6	28.1	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	19.0	2.2	1.3	1.3	1.3
13.7	45.0	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0	9.0	3.45	2.0	2.0	2.0
13.0	2.40	1.2	1.2	1.2	1.2	1.2	6.6	12.8	16.5	16.5	16.5
22.9	14.0	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0	0.8	1.6	1.50	1.50	1.50
6.0	8.9	25	25	25	25	25	7.1	7	5	5	5
8.0	8.9	25	25	25	25	25	3.8	7.7	14	14	14
6.4	1.70	1.5	1.5	1.5	1.5	1.5	7.5	5.5	18.0	18.0	18.0
9.0	1.90	1.55	1.55	1.55	1.55	1.55	0.2	93.3	15	10.0	10.0
8.5	32	25	25	25	25	25	8.7	34	28.0	28.0	28.0
2.9	12.3	7	7	7	7	7	5.0	13.2	21.0	21.0	21.0
1.6	6.4	4.5	4.5	4.5	4.5	4.5	5.9	19.0	9.0	9.0	9.0
3.0	19.7	16.0	16.0	16.0	16.0	16.0	7.5	15.1	20.0	20.0	20.0
7.5	5.5	2.95	2.95	2.95	2.95	2.95	3.0	22.8	17.0	17.0	17.0
4.8	16.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	4.0	9.0	6.0	6.0	6.0
1.5	29.5	31.0	31.0	31.0	31.0	31.0	3.3	13.1	2.30	2.30	2.30
1.8	10.5	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	4.5	21.2	12	12	12
3.6	17.4	12.0	12.0	12.0	12.0	12.0	2.4	28.5	25.0	25.0	25.0
5.2	23.2	19.0	19.0	19.0	19.0	19.0					
1.4	33.6	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0					
1.1	30.9	17.0	17.0	17.0	17.0	17.0					
4.5	9.7	11.0	11.0	11.0	11.0	11.0					
1.7	43.3	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0					
300.0	8%	5	5	5	5	5					
4.6	11.7	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0					
8.0	30	8	8	8	8	8					
0.3	26.3	15	15	15	15	15					
3.2	17.9	16.0	16.0	16.0	16.0	16.0					
7.8	8.5	8.0	8.0	8.0	8.0	8.0					
5.2	2.30	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0					
2.1	17.2	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0					
22.4	9.0	7.0	7.0	7.0	7.0	7.0					
4.6	5.0	4.0	4.0	4.0	4.0	4.0					
1.6	20.8	12.0	12.0	12.0	12.0	12.0					
8.0	12	12	12	12	12	12					
4.2	25.0	19	19	19	19	19					
2.8	6.2	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0					
3.4	17.4	12.0	12.0	12.0	12.0	12.0					
5.1	9.0	7.0	7.0	7.0	7.0	7.0					
6.6	8	4	4	4	4	4					
43.4	8.0	4	4	4	4	4					
2.9	59.1	14	14	14	14	14					
7.8	30	33	33	33	33	33					
5.7	30.5	9.0	9.0	9.0	9.0	9.0					
5.0	9.2	12.0	12.0	12.0	12.0	12.0					
7.0	100.0	99.0	99.0	99.0	99.0	99.0					
4.4	11.5	12.0	12.0	12.0	12.0	12.0					
6.7	18	14	14	14	14	14					
4.1	12.1	8.0	8.0	8.0	8.0	8.0					
9.2	14.7	9.0	9.0	9.0	9.0	9.0					
6.6	15.4	13	13	13	13	13					
8.5	8.0	7	7	7	7	7					
3.9	11.3	12.0	12.0	12.0	12.0	12.0					
9.0	7.7	9.0	9.0	9.0	9.0	9.0					
2.7	26.7	19.0	19.0	19.0	19.0	19.0					
7.2	10.3	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0					
9.3	10.3	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0					
4.5	12.6	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0					
3.4	35.0	7.0	7.0	7.0	7.0	7.0					
0.5	21.8	7.0	7.0	7.0	7.0	7.0					
4.8	11	8	8	8	8	8					
2.9	16.5	11	11	11	11	11					
8.2	4.5	4.05	4.05	4.05	4.05	4.05					
3.4	25.0	14.0	14.0	14.0	14.0	14.0					
7.8	33	14.0	14.0	14.0	14.0	14.0					
1.0	15.4	41.0	41.0	41.0	41.0	41.0					
7.1	80	73	73	73	73	73					
3.0	18.2	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0					
2.3	6.1	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0					
4.0	13	11	11	11	11	11					
0.3	9.4	5	5	5	5	5					
2.6	8	5	5	5	5	5					
8.5	7.0	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0					
3.6	10.9	15.6	15.6	15.6	15.6	15.6					
13.5	16.5	15	15	15	15	15					
1.85	1.85	1.85	1.85	1.85	1.85	1.85					
4.4	15.8	8.0	8.0	8.0	8.0	8.0					
1.6	34.3	12.0	12.0	12.0	12.0	12.0					
7.4	24.2	1									

Dernières décisions de la commission des valeurs mobilières

Ordonnance Numéro 649
le 5 août 1971.

A tous les courtiers
enregistrés auprès de
la Commission

La Commission vous interdit de
faire le commerce des valeurs mobilières de WIPE-O-MATIC LTD.,
jusqu'à ce qu'une nouvelle ordonnance
annule la présente.
Veuillez agir en conséquence.

Enregistrements et
permissions accordés
Prospectus et autres
documents acceptés

Emco Limited
28 juillet 1971

Prospectus en date du 26 juillet
1971 et permission couvrant tout ou
partie de \$6,000,000 en débentures
— 7% — convertibles, à fonds d'amortissement,
(non garanties) à être datées du 12 août 1971 et échéant le
1er août 1991 et de droits d'achat
d'actions ordinaires expirant le 1er
août 1980. SOUSCRIPTEURS:
Dominion Securities Corporation Limited — Geoffrion, Robert & Gélinas
Ltée-Midland-Osler Securities
Limited.

Western Realty Projects Ltd.
28 juillet 1971

Prospectus en date du 27 juillet
1971 et permission couvrant tout ou
partie de \$10,000,000 en débentures,
garanties — 9% — accompagnées
de droits d'achat d'actions, à être
datées du 15 août 1971 et échéant le
15 août 1991. SOUSCRIPTEUR:
Wood Gundy Limitée.

Renouvellements de
prospectus

Canadian Scudder Investment Fund
Ltd.
29 juillet 1971

Prospectus en date du 26 juillet
1971.

Les Pharmacies Universelles
Limitée
29 juillet 1971

Prospectus en date du 1er juillet
1971.

Planned Resources Fund Limited
3 août 1971

Prospectus en date du 29 juillet
1971.

Modifications au prospectus

The Putnam Growth Fund
29 juillet 1971

Amendement numéro 1 en date
du 17 mai 1971 au prospectus du 28
février 1971.

Libération d'actions
entièrement

Africana Mining Company Limited
29 juillet 1971

50,909 actions au prorata.

Divers

First Canadian Real Estate
Holdings Ltd.
2 août 1971

En vertu de l'article 20 f) la Commission
ne s'oppose pas à l'émission
de 18,018 actions ordinaires du
trésor de la compagnie (sans valeur
au pair) en échange de 1,386 actions
ordinaires (valeur au pair de \$10.
l'action) de Low Wood Estates Ltd.

L'Internationale,
Compagnie d'Assurance Vie
29 juillet 1971

Une nouvelle prolongation a été

accordée jusqu'au 15 août 1971 au
prospectus daté du 30 juin 1970.

L'enregistrement ainsi que la permission
de vendre ont également
été prolongés jusqu'au 15 août 1971.

Annexe "A"

La Commission retransmet
au public les renseignements
suivants uniquement à titre

d'information sans se
prononcer sur leur valeur.

Conformément à l'énoncé de
politique numéro 6 de la
Commission, les souscripteurs
suivants nous avisent que, selon
eux, la distribution primaire serait
terminée, en ce qui a trait à leur
participation aux émissions
suivantes:

Rapport Rende-Prix		Dividendes		RENDEMENTS		SEMAINE EN COURS		Rapport Rende-Prix		Dividendes		RENDEMENTS		SEMAINE EN COURS					
% taux	haut bas	1971	Titres	1969	1970	6 mois ou dernières	6 mois ou dernières	fer-me-vent.	% taux	haut bas	1971	Titres	1969	1970	6 mois ou dernières	6 mois ou dernières	fer-me-vent.		
100.0	2.95	1.85	IWC Ind	10	10	71Mar	02	4.15	2.00	2.15	+1.15	100	4.1	5.10	2.15	2.15	+ 34	4	
17.3	6.74	2.22	Jackey Club	10	10	Dec	26	4.82	4.25	4.60	+ 1.10	67	4.8	35	29.12	30.14	— 1/2	36	
7.1	11.0	9.74	Kelly-Dg A	25	25	Dec	5.46	8.15	8.15	8.15	—	5	7.4	38.4	35	35.12	35.12	—	1x
6.8	10.74	7.14	Kelly-Dg B	25	25	Dec	5.46	8.15	8.15	8.15	—	5	1.1	40.3	17	13.15	16.75	+ 1.10	55
7.7	9.12	7.14	Kelly-Dg C	25	25	Dec	5.46	8.15	8.15	8.15	—	5	7.2	10.7	10.74	10.74	10.74	—	1x
1.2	13.5	8.14	Kaiser	10	10	June	4.72	5.15	5.15	5.15	—	223	4.0	13.4	11.14	11.14	11.14	—	1x
2.0	23.7	14.5	KeepRite	10	10	Dec	5.7	13.1	13.1	13.1	—	29	1.9	18.4	13.1	13.1	13.1	—	23
4.5	11.0	9.74	Kelly-Dg A	25	25	Dec	5.46	8.15	8.15	8.15	—	5	14.8	9.9	7.14	7.14	7.14	—	47
10.0	10.12	7.14	Kelly-Dg B	25	25	Dec	5.46	8.15	8.15	8.15	—	5	5.9	5.7	2.15	2.15	2.15	—	43
10.0	10.12	7.14	Kelly-Dg C	25	25	Dec	5.46	8.15	8.15	8.15	—	5	6.9	26.5	25.14	25.14	25.14	—	4
9	9	4.15	Kerr-McG	50	50	Dec	1.53	1.53	1.53	1.53	—	5	2.3	26.2	25.14	25.14	25.14	—	10
8.8	37.0	17	Keweenaw	90	90	Dec	2.33	2.33	2.33	2.33	—	72	6.9	26.2	25.14	25.14	25.14	—	8
8.9	37.0	17	Koffler	13	13	Jan	30	30	30	30	—	122	8.2	11.9	1.45	1.45	1.45	—	15
2.9	16.6	25.0	Kraftco	1.70	1.70	Dec	2.93	2.93	2.93	2.93	—	132	10.1	22.8	18.1	18.1	18.1	—	16
4.0	17.5	14	Labatt	66	66	71Apr	1.45	1.45	1.45	1.45	—	105	0.9	21.1	4	3.10	3.10	—	201
2.0	17.5	14	Laidlaw	30	30	Aug	7.8	7.8	7.8	7.8	—	8	5.0	39.7	35.12	35.12	35.12	—	4
5.1	9.0	6.12	Laidlaw	30	30	Aug	7.8	7.8	7.8	7.8	—	8	0.9	39.7	35.12	35.12	35.12	—	201
5.1	9.0	6.12	Laidlaw	30	30	Aug	7.8	7.8	7.8	7.8	—	8	3.5	18.0	3.90	3.90	3.90	—	135
2.0	17.5	14	Laidlaw	30	30	Aug	7.8	7.8	7.8	7.8	—	8	3.5	18.0	3.90	3.90	3.90	—	135
5.1	9.0	6.12	Laidlaw	30	30	Aug	7.8	7.8	7.8	7.8	—	8	3.5	18.0	3.90	3.90	3.90	—	135
5.1	9.0	6.12	Laidlaw	30	30	Aug	7.8	7.8	7.8	7.8	—	8	3.5	18.0	3.90	3.90	3.90	—	135
5.1	9.0	6.12	Laidlaw	30	30	Aug	7.8	7.8	7.8	7.8	—	8	3.5	18.0	3.90	3.90	3.90	—	135
5.1	9.0	6.12	Laidlaw	30	30	Aug	7.8	7.8	7.8	7.8	—	8	3.5	18.0	3.90	3.90	3.90	—	135
5.1	9.0	6.12	Laidlaw	30	30	Aug	7.8	7.8	7.8	7.8	—	8	3.5	18.0	3.90	3.90	3.90	—	135
5.1	9.0	6.12	Laidlaw	30	30	Aug	7.8	7.8	7.8	7.8	—	8	3.5	18.0	3.90	3.90	3.90	—	135
5.1	9.0	6.12	Laidlaw	30	30	Aug	7.8	7.8	7.8	7.8	—	8	3.5	18.0	3.90	3.90	3.90	—	135
5.1	9.0	6.12	Laidlaw	30	30	Aug	7.8	7.8	7.8	7.8	—	8	3.5	18.0	3.90	3.90	3.90	—	135
5.1	9.0	6.12	Laidlaw	30	30	Aug	7.8	7.8	7.8	7.8	—	8	3.5	18.0	3.90	3.90	3.90	—	135
5.1	9.0	6.12	Laidlaw	30	30	Aug	7.8	7.8	7.8	7.8	—	8	3.5	18.0	3.90	3.90	3.90	—	135
5.1	9.0	6.12	Laidlaw	30	30	Aug	7.8	7.8	7.8	7.8	—	8	3.5	18.0	3.90	3.90	3.90	—	135
5.1	9.0	6.12	Laidlaw	30	30	Aug	7.8	7.8	7.8	7.8	—	8	3.5	18.0	3.90	3.90	3.90	—	135
5.1	9.0	6.12	Laidlaw	30	30	Aug	7.8	7.8	7.8	7.8	—	8	3.5	18.0	3.90	3.90	3.90	—	135
5.1	9.0	6.12	Laidlaw	30	30	Aug	7.8	7.8	7.8	7.8	—	8	3.5	18.0	3.90	3.90	3.90	—	135
5.1	9.0	6.12	Laidlaw	30	30	Aug	7.8	7.8	7.8	7.8	—	8	3.5	18.0	3.90	3.90	3.90	—	135
5.1	9.0	6.12	Laidlaw	30	30	Aug	7.8	7.8	7.8	7.8	—	8	3.5	18.0	3.90	3.90	3.90	—	135
5.1	9.0	6.12	Laidlaw	30	30	Aug	7.8	7.8	7.8	7.8	—	8	3.5	18.0	3.90	3.90	3.90	—	135
5.1	9.0	6.12	Laidlaw	30	30	Aug	7.8	7.8	7.8	7.8	—	8	3.5	18.0	3.90	3.90	3.90	—	135
5.1	9.0	6.12	Laidlaw	30	30	Aug	7.8	7.8	7.8	7.8	—	8	3.5	18.0	3.90	3.90	3.90	—	135
5.1	9.0	6.12	Laidlaw	30	30	Aug	7.8	7.8	7.8	7.8	—	8	3.5	18.0	3.90	3.90	3.90	—	135
5.1	9.0	6.12	Laidlaw	30	30	Aug	7.8	7.8	7.8	7.8	—	8	3.5	18.0	3.90	3.90	3.90	—	135
5.1	9.0	6.12	Laidlaw	30	30	Aug	7.8	7.8	7.8	7.8	—	8	3.5	18.0	3.90	3.90	3.90	—	135
5.1	9.0	6.12	Laidlaw	30	30	Aug	7.8	7.8	7.8	7.8	—	8	3.5	18.0	3.90	3.90	3.90	—	135
5.1	9.0	6.12	Laidlaw	30	30	Aug	7.8	7.8	7.8	7.8	—	8	3.5	18.0	3.90	3.90	3.90	—	135
5.1	9.0	6.12	Laidlaw	30	30	Aug	7.8	7.8	7.8	7.8	—	8	3.5	18.0	3.90	3.90	3.90	—	135
5.1	9.0	6.12	Laidlaw	30	30	Aug	7.8	7.8	7.8	7.8	—	8	3.5	18.0	3.90	3.90	3.90	—	135
5.1	9.0	6.12	Laidlaw	30	30	Aug	7.8	7.8	7.8	7.8	—	8	3.5	18.0	3.90	3.90	3.90	—	135
5.1	9.0	6.12	Laidlaw	30	30	Aug	7.8	7.8	7.8	7.8	—	8	3.5	18.0	3.90	3.90	3.90	—	135
5.1	9.0	6.12	Laidlaw	30	30	Aug	7.8	7.8	7.8	7.8	—	8	3.5	18.0	3.90	3.90	3.90	—	135
5.1	9.0	6.12	Laidlaw	30	30	Aug	7.8	7.8	7.8	7.8	—	8	3.5	18.0	3.90	3.90	3.90	—	135
5.1	9.0	6.12	Laidlaw	30	30	Aug	7.8	7.8	7.8	7.8	—	8	3.5	18.0	3.90	3.90	3.90	—	135
5.1	9.0	6.12	Laidlaw	30	30	Aug	7.8	7.8	7.8	7.8	—	8	3.5	18.0	3.90	3.90	3.90	—	135
5.1	9.0	6.12	Laidlaw	30	30	Aug	7.8	7.8	7.8	7.8	—	8	3.5	18.0	3.90	3.90	3.90	—	135
5.1	9.0	6.12	Laidlaw	30	30	Aug	7.8	7.8	7.8	7.8	—	8	3.5	18.0	3.90	3.90	3.90	—	135
5.1	9.0	6.12	Laidlaw	30	30	Aug	7.8	7.8	7.8	7.8	—	8	3.5	18.0	3.90	3.90	3.90	—	135
5.1	9.0	6.12	Laidlaw	30	30	Aug	7												

son Securities of Canada
Avis du 2 août 1971 — Royal Securities Corporation Limited

The International Nickel Company Of Canada
Avis du 2 août 1971 — White, Weld & Co. of Canada Ltd.

Leamoor Mines Limited
Avis du 3 août 1971 — Massey, Lavoie, & Associés Inc.

Mines Manix Ltd.
Avis du 4 août 1971 — Massey, Lavoie, & Associés Inc. (seul souscripteur)

Quebec Telephone
Avis du 2 août 1971 — Desjardins, Couture Inc.

Provigo Inc.
Avis du 28 juillet 1971 — J.T. Gendron Inc.

Shelter Bay Mining
Avis du 3 août 1971 — Massey, Lavoie, & Associés Inc. (seul souscripteur)

Southgate Shopping Centre Limited
Avis du 15 juillet 1971 — Dominion Securities Corporation Limited

Boursiers

Bell Téléphone du Canada: Un total de 2,000,000 d'actions privilégiées, convertibles, rachetables, \$3.34 cumulatif, comportant un droit de vote, d'une valeur au pair de \$52.00 chacune, de la Compagnie, toutes émises et en circulation, seront inscrites sur la liste des valeurs de la Bourse de Montréal à son ouverture, mardi le 10 août 1971.

Leur symbole au téléscripteur sera "B PR B".

Ahed Music Corporation Limited: Un total de 40,000 actions additionnelles de la Compagnie viennent d'être inscrites sur la liste des valeurs de la Bourse Canadienne. Elles sont réservées pour être émises, conformément aux clauses du programme d'option adopté récemment.

Le ministère...

(Suite de la page 1)

condamner les producteurs de pâtes et papiers parce qu'ils n'ont pas les

moyens de prendre des mesures qu'ils ne demandent qu'à prendre. N'y a-t-il pas un paradoxe dans le fait que, dans le même temps, une commission du ministère de l'industrie et du commerce se penche sur les problèmes de ce secteur et cherche des solutions tandis que le ministère de l'environnement fait valoir ses prétentions certainement légitimes? Lutter contre la pollution, et notamment celle très grave causée par les producteurs de pâtes et papier est une mesure indispensable et même plus que cela. Mais une telle lutte ne doit pas empêcher de prendre en considération des difficultés conjoncturelles de mise en application. Quoiqu'il en soit, nul doute que le problème de la pollution prendra une grande place dans le mémoire que le Conseil des Producteurs de Pâtes et Papiers du Québec entend présenter à l'automne à la Commission parlementaire que le ministère des Terres Forêts mettra sur pied dès la prochaine session.

La pauvreté...

(Suite de la page 6)

— fournir aux pauvres de nouvelles possibilités de relever leur degré d'instruction et de formation, au moyen d'efforts particuliers pour relever leur niveau de compétence, pour réduire les taux d'abandon prématuré des études, pour permettre aux familles d'accroître leur capacité de gagner un revenu et, en particulier, pour préparer les enfants à gagner davantage au cours de leur vie active.

— disposer des mesures de soutien du revenu comme complément indispensable aux efforts plus directement centrés sur une augmentation des occasions d'emploi et des facilités d'instruction. Évidemment, ces politiques seront nécessaires non seulement à titre d'aide complémentaire aux familles et aux particuliers ayant une certaine capacité de gagner un revenu, mais aussi à titre de moyen principal de subsistance des familles et des particuliers pauvres n'ayant pas cette capacité. Pour être quelque peu complète, la liste des programmes de soutien du revenu doit comprendre au moins: l'assurance, l'accès au crédit (y compris de meilleures connaissances au sujet d'un emploi approprié du crédit), des prestations sous forme d'assistance sociale et d'indemnités de formation, des dégrèvements d'impôt et, au besoin, la fourniture directe de certains biens et services.

Pour lutter contre la pauvreté le C.E.C. proposait de faire une sorte de "génie social" du genre du génie industriel afin d'innover dans ce domaine car il importe aussi bien pour des raisons économiques, politiques et sociales de réduire les coûts économiques et humains directs et indirects de la pauvreté.

La hausse du prix...

(Suite de la page 1)

néfaste, c'est-à-dire ne se traduit par une dévaluation.

Enfin la force de la demande de l'or serait aussi due, selon certaines sources, à des besoins accrus en métal jaune dans le monde industriel.

Que va-t-il se passer, les américains vont-ils mettre l'embargo sur l'or de Fort Knox? Ce serait à ce moment la fin du régime de convertibilité du dollar, et bien fort serait celui qui peut en prédire les conséquences. Devant l'incertitude nombreux sont ceux qui se rabattent... sur l'or.

Rapport Rende-Prix		Dividendes		RENDREMENTS		SEMAINE EN COURS	
ment Béné.	1971	payés ind.	6 mois ou	6 mois ou	me-variant.	1971	100s
%	haut	1969	dernières	dernières	me-variant.	1969	100s
1.8	16.7	3.4	Shully's	1.10	71Jan	83d	Apr3m .17
3.8	13.8	2.8	Silikon	2.00	Dec	24	Mar3m .02
4.3	23.4	1.6	... pfd	2.00	Dec	108.77	Mar3m .61
4.8	15.0	18.13	Silverw'd A	80	71Jan	40w1.05	Mar12w.16
1.2	19.7	21	Simpson's	40	71Jan	40	71Jan40w1.05
1.7	24.6	27.1/2	Simpson-S	48	71Jan	77	71Jan
40.0	2.40	2	Sintra	1.00	Dec	3.05	Jun6m1.64
1.1	22.5	10.1/2	Skelly Oil	1.00	Dec	3.05	Jun6m1.64
5.5	13.4	13	Slater Steel	60	Oct	4.79	Apr6m .18
7.8	14.4	13.1/2	Slater Steel	60	Oct	4.79	Apr6m .18
4.4	14.4	13	Slater Steel	60	Oct	4.79	Apr6m .18
8.5	19.8	17.1/2	Slater Steel	60	Oct	4.79	Apr6m .18
1.2	63.7	11.1/2	Slater Steel	60	Oct	4.79	Apr6m .18
5.7	5.6	7	Sobey's A	37	May	1.26	Nov6m .43
3.7	14.0	16	Soc G Que	10	Dec	0.8d	0.8d
4.1	19.4	31.2	Sogena	60	Feb	1.14	1.14
1.9	24.1	61.5	Somerv pfd	2.80	Dec	1.35	1.35
23.3	9.5	54	Soarfan	1.35	Dec	2.53	Jun6m 1.49
19.4	31.2	2.15	Soarfan	1.35	Dec	2.53	Jun6m 1.49
2.7	28.4	14	Stand Oil	1.20	Dec	2.80	Jun6m 1.15
3.8	13.2	60	Stand Oil	1.20	Dec	2.80	Jun6m 1.15
4.2	15.5	12	Stand Oil	1.20	Dec	2.80	Jun6m 1.15
4.6	11.3	28.1/2	Stand Oil	1.20	Dec	2.80	Jun6m 1.15
3.5	9.0	9	Stand Oil	1.20	Dec	2.80	Jun6m 1.15
1.8	14.2	19.1/2	Stand Oil	1.20	Dec	2.80	Jun6m 1.15
6.9	11.4	6.5	Stand Oil	1.20	Dec	2.80	Jun6m 1.15
1.3	11.4	6.5	Stand Oil	1.20	Dec	2.80	Jun6m 1.15
1.1	4.1	4	Stand Oil	1.20	Dec	2.80	Jun6m 1.15
5.4	12.1	6.1/2	Stand Oil	1.20	Dec	2.80	Jun6m 1.15
4.2	16.4	11.1/2	Stand Oil	1.20	Dec	2.80	Jun6m 1.15
2.8	14.3	12.1/2	Stand Oil	1.20	Dec	2.80	Jun6m 1.15
0.3	81.3	17.1/2	Stand Oil	1.20	Dec	2.80	Jun6m 1.15
1.0	26.5	27.1/2	Stand Oil	1.20	Dec	2.80	Jun6m 1.15
5.5	9.0	9	Stand Oil	1.20	Dec	2.80	Jun6m 1.15
1.7	5.7	5.1/2	Stand Oil	1.20	Dec	2.80	Jun6m 1.15

Rapport Rende-Prix		Dividendes		RENDREMENTS		SEMAINE EN COURS	
ment Béné.	1971	payés ind.	6 mois ou	6 mois ou	me-variant.	1971	100s
%	haut	1969	dernières	dernières	me-variant.	1969	100s
6.8	44	37	2.80	2.80	2.80	2.80	2.80
4.6	12.8	11.1/2	2.80	2.80	2.80	2.80	2.80
7.3	14	12	2.80	2.80	2.80	2.80	2.80
22.9	13.4	1.10	2.80	2.80	2.80	2.80	2.80
2.6	11.5	9.15	2.80	2.80	2.80	2.80	2.80
3.7	11.4	10.1/2	2.80	2.80	2.80	2.80	2.80
2.8	22.4	17.1/2	2.80	2.80	2.80	2.80	2.80
7.1	43.4	34.1/2	2.80	2.80	2.80	2.80	2.80
6.2	22.4	17.1/2	2.80	2.80	2.80	2.80	2.80
3.4	16.2	14.1/2	2.80	2.80	2.80	2.80	2.80
3.7	20.1	14.1/2	2.80	2.80	2.80	2.80	2.80
6.2	22.4	17.1/2	2.80	2.80	2.80	2.80	2.80
7.1	43.4	34.1/2	2.80	2.80	2.80	2.80	2.80
35.4	48	42	2.80	2.80	2.80	2.80	2.80
7.5	28.1	19	2.80	2.80	2.80	2.80	2.80
7.6	28.1	19	2.80	2.80	2.80	2.80	2.80
7.1	21.1/2	17.1/2	2.80	2.80	2.80	2.80	2.80
23.6	18.1/2	17.1/2	2.80	2.80	2.80	2.80	2.80
18.9	12.9	11	2.80	2.80	2.80	2.80	2.80
8.0	39	31	2.80	2.80	2.80	2.80	2.80
2.4	13.9	9.1/2	2.80	2.80	2.80	2.80	2.80
3.3	28.1	24.1/2	2.80	2.80	2.80	2.80	2.80
2.8	13.9	9.1/2	2.80	2.80	2.80	2.80	2.80
12.5	9	5.1/2	2.80	2.80	2.80	2.80	2.80
0.9	18.1	14.1/2	2.80	2.80	2.80	2.80	2.80
0.7	28.1	24.1/2	2.80	2.80	2.80	2.80	2.80
3.2	17.2	14.1/2	2.80	2.80	2.80	2.80	2.80
6.2	17.2	14.1/2	2.80	2.80	2.80	2.80	2.80
9.2	14.1/2	11.1/2	2.80	2.80	2.80	2.80	2.80
1.8	10.9	11.1/2	2.80	2.80	2.80	2.80	2.80

Rapport Rende-Prix		Dividendes		RENDREMENTS		SEMAINE EN COURS	
ment Béné.	1971	payés ind.	6 mois ou	6 mois ou	me-variant.	1971	100s
%	haut	1969	dernières	dernières	me-variant.	1969	100s
5.4	11.3	25.1/2	Tamblyn	1.05	1.05	Mar	1.70
2.10	1.1/2	1.1/2	Tancord	2.00	2.00	Oct	0.1d
8.7	6.1/2	4.30	Tecelene	1.20	1.20	June	2.09
30.1/2	2.1	2.1	Tennecolnc	1.32	1.32	Dec	2.51
2.7	13.9	35.6	Texaco	88	88	Dec	163.36
6.4	55	60	Texas Inc	1.60	1.60	Dec	1.63
3.6	11.0	24.1/2	Texas Gulf	60	60	Dec	1.51
4.0	23.9	11.1/2	Texas Gulf	60	60	Dec	1.51
7.1	35	34	Texas Gulf	60	60	Dec	1.51
2.3	13.8	10	Thompson B	2.50	2.50	Dec	6.97
1.3	31.2	29	Thompson B	2.50	2.50	Dec	6.97
6.8	51	46	Thompson B	2.50	2.50	Dec	6.97
1.1	18.7	18	Timline	3.37	3.37	Dec	14.66
2.3	60	25	Tooke	2.00	2.00	Dec	2.14
1.1	18.7	18	Toront	2.00	2.00	Dec	2.14
2.9	20.4	26.1/2	Tor-Dom B	68	76	Oct	1.26
3.6	26.7	4	Tor-Lon I	1.41	1.41	71Mar	1.18
1.1	17.6	22.1/2	Tor Star B	1.84	1.84	Sept	1.28
4.2	13.6	14	Toward	25	25	Sept	0.04
11.6	11.1/2	9.1/2	Traders A	60	60	Dec	1.03
5.7	26.1/2	18	Traders A	60	60	Dec	1.03
8.6	26.1/2	23.1/2	Traders A	60	60	Dec	1.03
7.8	26	21	Traders A	60	60	Dec	1.03
26	26	21	Traders A	60	60	Dec	1.03
82.5	4.5	2.05	Traders A	60	60	Dec	1.03
87.5	4.5	2.05	Traders A	60	60	Dec	1.03
1.10	70	70	Traders A	60	60	Dec	1.03
2.9	19.9	35.1/2	Tr-Can Wps	1.00	1.00	Dec	1.70
4.4	66	60.1/2	Tr-Can Wps	1.00	1.00	Dec	1.70

Rapport Rende-Prix		Dividendes		RENDREMENTS		SEMAINE EN COURS	
ment Béné.	1971	payés ind.	6 mois ou	6 mois ou	me-variant.	1971	100s
%	haut	1969	dernières	dernières	me-variant.	1969	100s
56.1	20	11	Wabasso	2.80	2.80	Dec	3.30
18.3	6.1/2	3.90	Walococ	51k	51k	Dec	1.24
3.6	11.1	14	Wajax	40	40	Dec	1.24
3.8	13.3	40.1/2	Walk Hir	1.45	1.45	Aug	2.82
10.1/2	1	1	Wal-Her	1.12	1.12	Dec	1.12
3.3	2.5	4.5	Webb & Kn	50	50	Dec	1.12
7.9	2.1/2	1.1/2	West Indes	1.19	1.19	Mar	0.98
3.6	21.4	21.4	West Indes	1.19	1.19	Mar	0.98
4.7	7.1	14	Westburne	9.2	9.2	71Mar	7.61
1.8	27.1/2	20.1/2	Westco Tr	50	50	Dec	4.2
4.6	13.1/2	9	Westco Tr	50	50	Dec	4.2
2.9	29.1	23	Westco Tr	50	50	Dec	4.2
4.8	30	22	Westco Tr	50	50	Dec	4.2
2.1	22.7	4.5	Westco Tr	50	50	Dec	4.2
3.9	13.3	6.4	Westco Tr	50	50	Dec	4.2
7.2	37.5	8.1/2	Westco Tr	50	50	Dec	4.2
7.6	28.1/2	25.1/2	Westco Tr	50	50	Dec	4.2
7.5	20	18.1/2	Westco Tr	50	50		

résultats financiers des entreprises

Montreal Trust Company

La Société Montreal Trust annonce que pour l'exercice clos le 30 juin, 1971, la valeur unitaire de la section "valeur variable" de son Fonds multiple et collectif d'épargne-retraite est montée à \$13.17, de \$10.84 qu'elle était il y a un an. Ceci représente une augmentation de 21.5%. Le Fonds a produit en outre un revenu de 4.1%. Au cours de la même période, l'indice de la Bourse de Toronto a monté de 19.3%.

La valeur unitaire de la section "valeur variable" étrangère pour l'exercice clos le 30 juin 1971, est montée à \$7.03, de \$5.22 qu'elle était il y a un an. Ceci représente une augmentation de 34.8%. Le Fonds a produit en outre un revenu de 3.6%. Au cours de la même période, l'indice industriel Dow Jones a monté de 30.4%.

La valeur unitaire de la section "revenu fixe" pour l'exercice clos le 30 juin, 1971, est montée à \$49.15, de \$45.55 qu'elle était il y a un an. Ceci représente une augmentation de 7.9%. Le Fonds a produit en outre un revenu de 8.2%.

La valeur unitaire de la section hypothèques et immeubles pour l'exercice clos le 30 juin, 1971, est montée à \$19.58, de \$18.40 qu'elle était il y a un an. Ceci représente une augmentation de 6.4%. Le Fonds a produit en outre un revenu de 8.1%.

La valeur totale en Bourse du Fonds est montée à \$144,994,642, de \$119,855,530 qu'elle était il y a un an.

Cassidy Ltée

Cassidy Ltée et ses filiales, soit le groupe de compagnies Cassidy, annoncent une hausse de 10 pour cent de leurs ventes et de 15 pour cent de leur profit net pour le premier semestre de 1971.

Les ventes ont atteint \$10,939,000, au regard de \$9,999,500 l'an dernier. Les ventes du mois de juin, au montant de \$2,450,000, ont établi un nouveau record pour un mois, éclipsant le sommet atteint en octobre 1969. Les bénéfices nets du semestre s'établissent à \$198,000. Après provision pour les dividendes privilégiés, au montant de \$34,000, les bénéfices nets étaient équivalents à 25 cents par action ordinaire, au regard de \$172,000, ou 21 cents l'an dernier.

Les compagnies du Groupe Cassidy comprennent: la Société-mère Cassidy Ltée, Nerlich and Company Ltd., Equipement de cuisine G.H. Inc., Cody Limitée et la Compagnie de couvre-planchers Packer Ltée.

Dominion Bridge Company

La Dominion Bridge Company, Limited, dans son état financier non vérifié pour les premiers six mois de l'exercice en cours terminé le 30 juin dernier, rapporte des bénéfices nets consolidés de \$2,750,000, ou \$1.06 l'action pour un total de ventes de \$86,850,000.

Pour la même période de l'exercice précédent, la compagnie avait réalisé \$2,415,000, ou 93 cents l'ac-

tion sur un chiffre d'affaires de \$72,000,000. Les ventes de la Varco-Pruden, une division de Dombrico Inc. U.S.A. ont été ajoutées pour la première fois au chiffre de cette année ce qui explique en partie l'augmentation enregistrée.

Les commandes obtenues durant ce premier semestre se comparent en volume à celui de l'an passé bien que les contrats originant du Cana-

da étaient inférieurs pour cette période. Le carnet des commandes dont l'exécution est prévue en 1971 et les années suivantes s'élève à \$170,000,000.

Le président du conseil et président de la Dominion Bridge, a déclaré que le manque de vigueur persistant au sein du marché de la construction continuait de préoccuper sa compagnie. Il a souligné que

les résultats d'exploitation de cette année et les perspectives pour 1972 dépendraient grandement de l'obtention plus accentuée de nouveaux contrats d'ici la fin de 1971.

Consolidated-Bathurst

Consolidated-Bathurst Limitée, l'une des plus importantes sociétés de produits forestiers au Canada, rapporte une perte nette de \$200,000., pour le deuxième trimestre de 1971. Compte tenu des dividendes cumulatifs privilégiés non-déclarés de \$796,625., cette perte d'élève à 16 cents par action ordinaire.

Le rapport aux actionnaires des états non vérifiés pour le semestre se terminant le 30 juin indique une perte de \$1.4 million, ou 49 cents par action ordinaire, compte tenu des réserves pour les dividendes sur actions privilégiées. Les opérations de la même période l'an dernier s'étaient soldées par un bénéfice de \$3.8 millions ou 37 cents par action ordinaire, dont 8 cents provenaient d'une subvention d'encouragement au développement régional qui ne s'est pas prolongée en 1971.

Bien qu'une augmentation du prix du papier-journal soit entrée en vigueur durant la période, les ventes

Winnipeg

Fermeture le vendredi 6 août 1971

INDUSTRIELS		Off.	Dem.	Prec.	Do 'B'	7.25	7.25
Bird Constr.	9.63	13.00	9.63	9.63	Founders Group	70	80
Cartier 'A'	50.00	50.00	50.00	50.00	Monrose Inv	2.40	2.15
D 'B'	44.00	44.00	44.00	44.00	Traders' B'g	48.00	48.00
Co. F. du Man.	60	75	50	50	TransAir 70 pfd.	8.00	10.00
Fidelity Trust Com.	1.60	2.00	1.45	1.45	Un. Cdn. Shares	30.25	22.00
Do Purch. wts	60	75	50	50	Un. Grain 'A'	12.03	14.00
Finlayson 'A' S	9.25	9.25	9.25	9.25			

MINES ET PETROLES

Dicksona	47	55	46	46	Star Lake	0.41	0.05
New Marvel	35	48	33	33	—Previous Friday's Close	0.08	0.11
Peterson Red Lake	0.7	0.7	0.7	0.7			

Calgary

Fermeture le vendredi 6 août 1971

INDUSTRIELS		Off.	Dem.	Prec.	K.S.F. Chemical <th>2.90</th> <th>3.00</th>	2.90	3.00
Amal Prop	50	60	65	65	Liberty Res.	83	85
Edm. Speedway	50	55	55	55	Nor'w. T'g	3.75	4.35
Farmers Trust	2.40	2.75	2.40	2.40	Do com.	5.25	5.63
					Parkland Beef	32	39
					Yukon Prod.	45	48

MINES ET PETROLES

Asele	17	20	17	17	Lochiel	1.30	
Acro-I	71	80	75	75	Madison	22	24
Admiral	10	15	15	15	Matrix	30	35
Alcor	28	34	30	30	Maverick	19	20
Amata	15	20	16 1/2	16 1/2	Monterey	0.03	0.04
American Eagle	1.40	1.45	1.30	1.30	New Gateway	16	17
Barons	0.6	0.7	0.6	0.6	North Cont.	0.03	0.04
Bashaw-Leduc	1/4	0.07	0.07	0.07	Nitrochem	45	55
Bird River	0.59	0.59	0.59	0.59	North Cont.	0.03	0.04
Brett Oil	20	25	22	22	Pere Marq.	0.22	0.03
Burrux	0.07	0.07	0.07	0.07	Petrolines	22	28
Calcorp	28	29	27	27	Ranchmen's	55	70
Cdn. Bonanza	1.35	1.50	1.40	1.40	Rapid River	0.09	0.12
Cdn. Hidrogas	0.75	0.75	0.75	0.75	Scorpio	11	13
Cdn. Scenic	0.90	1.05	1.01	1.01	Terra	2.75	3.00
Clarepine	0.27	0.27	0.27	0.27	Thorn. Hill	1.00	1.00
Copper Pass (Pr)	40	45	40	40	Tobu	10	11
Duke	20	22	20	20	Trans-Yukon	0.05	0.06
Flin Flon	0.07	0.09	0.07	0.07	Turner Valley	16	16
Golden Spike	0.40	1.44	1.30	1.30	Twinn Richfield	26	30
Index	40	44	42	42	West. Warner	37 1/2	38
Inguia	30	44	22	22			
Jagor Res.	31	38	36	36			
Lassiter							

Marché de New York

Fermeture le vendredi 6 août 1971

Ventes ferme-vari-		100's haut bas		ture tions haut bas	
Admiral	17	13 1/4	15 1/2	1 1/2	21
Allied Chemical	30 1/2	29	31 1/2	1 1/2	23 1/2
Alcoa	53 1/2	52	52 1/2	1/2	70
Amerada Hess	63 1/2	60 1/2	62 1/2	1	71 1/2
American Can	34 1/2	32 1/2	33 1/2	1	37 1/2
American Cyanamide	34 1/2	32 1/2	32 1/2	1	37 1/2
American Electric Power	27 1/2	26 1/2	26 1/2	1/2	32 1/2
American Tel. & Tel.	44 1/2	43	43 1/2	1/2	53 1/2
Anacosta	18 1/2	17 1/2	17 1/2	1/2	23 1/2
Atlantic Richfield	65 1/2	62	63	1 1/2	78 1/2
Avon Products	97 1/2	93 1/2	94	1	112
Boeing	167 1/2	158 1/2	158 1/2	1	254 1/2
Branch Airways	10 1/2	9 1/2	9 1/2	1/2	8 1/2
Bristol Myers	64	60 1/2	61 1/2	1 1/2	70 1/2
Bud Auto	11 1/2	10 1/2	10 1/2	1/2	15
Buova	22 1/2	21	21 1/2	1/2	27 1/2
Burgess	120	115 1/2	117 1/2	1 1/2	134 1/2
C.B.S.	45	42 1/2	43 1/2	1/2	49 1/2
Caterpillar	49 1/2	46 1/2	47	1 1/2	54 1/2
Celanese	72 1/2	69 1/2	69 1/2	1 1/2	78 1/2
General Corp.	26 1/2	25 1/2	25 1/2	1/2	31 1/2
Cities Service	43 1/2	42 1/2	42 1/2	1/2	49 1/2
Coca Cola	101 1/2	99	101 1/2	1 1/2	105 1/2
Colgate Palmolive	46 1/2	45 1/2	45 1/2	1/2	50 1/2
Columbia Gas	36	34 1/2	34 1/2	1 1/2	40 1/2
Combustion En.	63 1/2	60 1/2	62 1/2	1 1/2	70 1/2
Comsat	62	57 1/2	59 1/2	1 1/2	84 1/2
Consolidated Edison	25 1/2	24 1/2	24 1/2	1/2	24 1/2
Continental Can	35 1/2	34 1/2	35 1/2	1/2	45 1/2
Continental Oil	34 1/2	32 1/2	32 1/2	1 1/2	38 1/2
Control Data	52	49 1/2	51 1/2	1 1/2	55 1/2
Cray Research	12 1/2	12 1/2	12 1/2	1/2	10 1/2
Dow Chemical	96 1/2	94 1/2	96 1/2	1 1/2	103 1/2
Do Pont	144 1/2	144 1/2	144 1/2	1 1/2	129 1/2
Eastern Airlines	17 1/2	15 1/2	16	1 1/2	28 1/2
Eastman Kodak	75 1/2	71 1/2	71 1/2	1 1/2	72 1/2
Federal Ntl. Mtge	55 1/2	55 1/2	55 1/2	1 1/2	73 1/2
Firestone	51 1/2	48 1/2	50 1/2	1 1/2	54 1/2
Ford Motor	64 1/2	61 1/2	61 1/2	1 1/2	67 1/2
General Dynamics	24	22 1/2	22 1/2	1 1/2	28 1/2
General Electric	55 1/2	53 1/2	53 1/2	1 1/2	62 1/2
General Foods	38 1/2	37	37 1/2	1 1/2	43 1/2
General Mills	38 1/2	36 1/2	36 1/2	1 1/2	43 1/2
General Motors	77 1/2	75 1/2	76 1/2	1 1/2	91 1/2
General Telephone	31 1/2	29 1/2	31 1/2	1 1/2	35 1/2
Getty Oil	84 1/2	78 1/2	78 1/2	1 1/2	97 1/2
Gillette	32 1/2	31 1/2	31 1/2	1 1/2	36 1/2
Goodyear Tire	23 1/2	21 1/2	21 1/2	1 1/2	25 1/2
Groundwork	31	29 1/2	29 1/2	1 1/2	34 1/2
Gulf Oil	26 1/2	25 1/2	25 1/2	1 1/2	31 1/2
Gulf & Western Ind.	67 1/2	65 1/2	66 1/2	1 1/2	70 1/2
Honeywell	95 1/2	92 1/2	94 1/2	1 1/2	116 1/2
I.B.M.	296	285 1/2	285 1/2	1 1/2	365 1/2
International Harvester	25 1/2	25 1/2	25 1/2	1 1/2	33 1/2
International Telephone	57 1/2	52 1/2	56 1/2	1 1/2	67 1/2
Johns Manville	41 1/2	39 1/2	39 1/2	1 1/2	46 1/2
Jo. es & Laughlin	14 1/2	13 1/2	13 1/2	1 1/2	19 1/2
Kresge	88 1/2	84 1/2	84 1/2	1 1/2	91 1/2
Litko T.V.	13 1/2	12 1/2	12 1/2	1 1/2	16 1/2
Litton Industries	26 1/2	25 1/2	25 1/2	1 1/2	34 1/2
Lockheed	123 1/2	119 1/2	119 1/2	1 1/2	151 1/2
Minnesota Mining	115 1/2	110 1/2	113 1/2	1 1/2	123 1/2
National Cash	39 1/2	37 1/2	37 1/2	1 1/2	49 1/2
Northwest Airlines	27 1/2	26 1/2	26 1/2	1 1/2	36 1/2
Occidental Petroleum	17 1/2	16 1/2	16 1/2	1 1/2	22 1/2
Olin Corp.	19 1/2	18 1/2	18 1/2	1 1/2	26 1/2
Pan American	11 1/2	11	11	1 1/2	20 1/2
Penn Central	5 1/2	5	5 1/2	1 1/2	7 1/2
Pepsi Cola	56 1/2	55 1/2	55 1/2	1 1/2	61 1/2
Phillips Morris	64 1/2	61 1/2	61 1/2	1 1/2	67 1/2
Polaroid	104 1/2	98 1/2	104 1/2	1 1/2	117 1/2
Praxair & Gamble	67 1/2	65 1/2	66 1/2	1 1/2	70 1/2
RCA	31 1/2	30 1/2	30 1/2	1 1/2	40 1/2
Republic Steel	24 1/2	22 1/2	22 1/2	1 1/2	28 1/2
Reynolds Metals	23 1/2	21 1/2	21 1/2	1 1/2	33 1/2
Sears Roebuck	87	82 1/2	86 1/2	1 1/2	92 1/2
Singer	70 1/2	68	68	1 1/2	77 1/2
Southern Pacific	39 1/2	37 1/2	37 1/2	1 1/2	43 1/2
Sperry Rand	75 1/2	72 1/2	73 1/2	1 1/2	88 1/2
Standard Brands	45	44 1/2	44 1/2	1 1/2	49 1/2
Standard Oil (California)	57 1/2	55 1/2	55 1/2	1 1/2	63 1/2
Standard Oil (New Jersey)	77 1/2	73 1/2	73 1/2	1 1/2	82 1/2
Sweet	25 1/2	24 1/2	24 1/2	1 1/2	31 1/2
Swift	13 1/2	13	13	1 1/2	22 1/2
Telex	34 1/2	33 1/2	34 1/2	1 1/2	39 1/2
Texaco	42 1/2	42 1/2	42 1/2	1 1/2	50 1/2
Union Carbide	32 1/2	30 1/2	30 1/2	1 1/2	39 1/2
United Air Lines	32	30	30 1/2	1 1/2	45 1/2
United Aircraft	22	20	20 1/2		

résultats financiers des entreprises

Aluminium du Canada Ltée

Le bénéfice net consolidé d'Alcan Aluminium Limitée se chiffre à \$17.4 millions pour le deuxième trimestre de 1971 comparativement à \$24.3 millions pour la période correspondante l'an dernier et à \$14.5 millions pour le premier trimestre de 1971.

Le bénéfice net par action ordinaire, déduction faite des dividendes sur les actions privilégiées, a été de 51 cents par action, contre 72 cents l'an dernier. Le deuxième trimestre 1970 avait enregistré de plus un profit extraordinaire de 8 cents par action résultant de l'augmentation de la contre-valeur en dollars des Etats-Unis des éléments canadiens du fonds de roulement à la suite de la hausse du dollar canadien. Les comptes de 1970 et de 1971 sont présentés en dollars américains.

Le bénéfice net pour le premier semestre a été de \$31.9 millions ou 93 cents par action, au regard de \$43.1 millions (avant profit au change de \$2.5 millions), soit \$1.27 par action pour la même période en 1970.

Le chiffre d'affaires consolidé (produit de ventes et tous autres revenus) s'est élevé à \$392.1 millions au cours du deuxième trimestre de 1971, contre \$366.7 millions il y a un an.

Les livraisons consolidées d'aluminium sous toutes formes ont atteint 380,000 tonnes, comparativement à 360,000 tonnes l'an dernier. Durant le premier semestre, les livraisons ont été de 698,000 tonnes contre 703,000 tonnes l'an dernier, par suite du fléchissement intervenu au cours du premier trimestre de 1971.

La production des usines d'aluminium d'Alcan au Canada sera ramenée à une cadence annuelle de 935,000 tonnes, soit 90 p. cent de la capacité de production. Au cours du premier semestre, ces usines ont produit 483,500 tonnes de métal.

La nationalisation de la Demerara Bauxite Company a eu une répercussion défavorable sur les bénéfices de cette société au cours du premier semestre. Cette société ne contribuera plus aux résultats consolidés que sous forme de l'intérêt sur la somme convenue à titre de compensation pour l'actif de cette société que le Gouvernement de la Guyane a nationalisée.

Aluminium du Canada, Ltée dont les comptes sont consolidés avec ceux de sa société mère, Alcan Aluminium Limitée, a fait savoir que son bénéfice net consolidé du deuxième trimestre a été de \$15.0 millions de dollars contre \$19.2 millions pour la même période l'an dernier. Ses bénéfices pour le premier semestre se sont chiffrés à \$24.1 millions comparativement à \$33.6 millions, l'année précédente, compte non tenu, pour 1970, d'un profit extraordinaire au change de \$2.4 millions.

Texaco Canada Ltd.

L'estimé des bénéfices nets de Texaco Canada Limited pour les six premiers mois de 1971 s'élevait à \$13,425,000 ou \$1.37 par action ordinaire, comparativement à \$11,912,000 ou \$1.22 l'action pour la même période en 1970.

Le revenu brut pour les six premiers mois s'est élevé à \$193,660,000 comparativement à \$173,533,000 pour la même période l'an dernier.

Pour le second trimestre de 1971 le bénéfice net est estimé à \$6,054,

000 ou 62 cents par action ordinaire, comparativement à \$5,148,000 ou 53 cents par action en 1970.

L'accélération des ventes de produits observée durant le premier trimestre a continué de se manifester au second trimestre, de même que la production de pétrole brut et les arrivages de pétrole brut aux raffineries accusent une augmentation sensible comparativement aux premiers six mois de l'année 1970.

Canadian Johns-Manville Company, Limited

Les ventes et les gains de Johns-Manville Corporation pour le 2e trimestre de 1971 montrent une amélioration substantielle par rapport à la même période l'an dernier. Les ventes pour le 2e trimestre

ont été \$167,221,000 comparées à \$150,514,000 en 1970. Les gains pour le 2e trimestre furent de \$11,130,000 soit 67¢ par action ordinaire comparativement \$9,731,000 soit 59¢ par action l'an dernier.

Les ventes pour les premiers six mois furent de \$290,692,000 comparativement à \$275,297,000 l'an dernier. Les gains cumulatifs sont de \$16,147,000, soit 97¢ par action ordinaire, comparativement à \$16,000,000 soit 97¢ par action en 1970.

L'amélioration financière du 2e trimestre reflétait un regain d'énergie dans la construction, notamment dans le secteur domiciliaire.

Les ventes et les gains pour le 2e trimestre et le premier semestre de 1971 reflètent un changement dans la comptabilité fait à la fin de l'année dernière consolidant les résultats des filiales étrangères à part entière et des filiales où l'on détient la majorité des actions.

Johns-Manville qui sert les marchés mondiaux, est un des plus importants manufacturiers de matériaux de construction de spécialités industrielles, de tuyaux et d'isolants industriels et commerciaux, et est une des plus importantes compagnies d'amiante, de diatomite et de perlite.

Le marché des obligations

COURS DU VENDREDI

Semaine finissant le 6 août 1971

Renseignements fournis par l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières

Gouvernement du Canada

Off. Dem.	Off. Dem.	Man Hydro	Off. Dem.
6 1/2	100.20	5/7-77	85% 87%
8	100.40	5/7-78	83 85
10	100.60	5/7-79	81 83
12	100.80	5/7-80	79 81
14	101.00	5/7-81	77 79
16	101.20	5/7-82	75 77
18	101.40	5/7-83	73 75
20	101.60	5/7-84	71 73
22	101.80	5/7-85	69 71
24	102.00	5/7-86	67 69
26	102.20	5/7-87	65 67
28	102.40	5/7-88	63 65
30	102.60	5/7-89	61 63
32	102.80	5/7-90	59 61
34	103.00	5/7-91	57 59
36	103.20	5/7-92	55 57
38	103.40	5/7-93	53 55
40	103.60	5/7-94	51 53
42	103.80	5/7-95	49 51
44	104.00	5/7-96	47 49
46	104.20	5/7-97	45 47
48	104.40	5/7-98	43 45
50	104.60	5/7-99	41 43
52	104.80	5/7-00	39 41
54	105.00	5/7-01	37 39
56	105.20	5/7-02	35 37
58	105.40	5/7-03	33 35
60	105.60	5/7-04	31 33
62	105.80	5/7-05	29 31
64	106.00	5/7-06	27 29
66	106.20	5/7-07	25 27
68	106.40	5/7-08	23 25
70	106.60	5/7-09	21 23
72	106.80	5/7-10	19 21
74	107.00	5/7-11	17 19
76	107.20	5/7-12	15 17
78	107.40	5/7-13	13 15
80	107.60	5/7-14	11 13
82	107.80	5/7-15	9 11
84	108.00	5/7-16	7 9
86	108.20	5/7-17	5 7
88	108.40	5/7-18	3 5
90	108.60	5/7-19	1 3

Ont Hydro

Off. Dem.	Off. Dem.	Que Hydro	Off. Dem.
7 1/2	100.20	7/94	84 86
8 1/2	100.40	5/93-95	82 84
9 1/2	100.60	5/92-94	80 82
10 1/2	100.80	5/91-93	78 80
11 1/2	101.00	5/90-92	76 78
12 1/2	101.20	5/89-91	74 76
13 1/2	101.40	5/88-90	72 74
14 1/2	101.60	5/87-89	70 72
15 1/2	101.80	5/86-88	68 70
16 1/2	102.00	5/85-87	66 68
17 1/2	102.20	5/84-86	64 66
18 1/2	102.40	5/83-85	62 64
19 1/2	102.60	5/82-84	60 62
20 1/2	102.80	5/81-83	58 60
21 1/2	103.00	5/80-82	56 58
22 1/2	103.20	5/79-81	54 56
23 1/2	103.40	5/78-80	52 54
24 1/2	103.60	5/77-79	50 52
25 1/2	103.80	5/76-78	48 50
26 1/2	104.00	5/75-77	46 48
27 1/2	104.20	5/74-76	44 46
28 1/2	104.40	5/73-75	42 44
29 1/2	104.60	5/72-74	40 42
30 1/2	104.80	5/71-73	38 40
31 1/2	105.00	5/70-72	36 38
32 1/2	105.20	5/69-71	34 36
33 1/2	105.40	5/68-70	32 34
34 1/2	105.60	5/67-69	30 32
35 1/2	105.80	5/66-68	28 30
36 1/2	106.00	5/65-67	26 28
37 1/2	106.20	5/64-66	24 26
38 1/2	106.40	5/63-65	22 24
39 1/2	106.60	5/62-64	20 22
40 1/2	106.80	5/61-63	18 20
41 1/2	107.00	5/60-62	16 18
42 1/2	107.20	5/59-61	14 16
43 1/2	107.40	5/58-60	12 14
44 1/2	107.60	5/57-59	10 12
45 1/2	107.80	5/56-58	8 10
46 1/2	108.00	5/55-57	6 8
47 1/2	108.20	5/54-56	4 6
48 1/2	108.40	5/53-55	2 4
49 1/2	108.60	5/52-54	0 2

Off. Dem.

Off. Dem.	Off. Dem.	Off. Dem.	Off. Dem.
7/94	84 86	9/90-91	103 105
5/93-95	82 84	8/88-90	80 82
5/92-94	80 82	7/87-89	78 80
5/91-93	78 80	6/86-88	76 78
5/90-92	76 78	5/85-87	74 76
5/89-91	74 76	4/84-86	72 74
5/88-90	72 74	3/83-85	70 72
5/87-89	70 72	2/82-84	68 70
5/86-88	68 70	1/81-83	66 68
5/85-87	66 68	0/80-82	64 66
5/84-86	64 66	5/79-81	62 64
5/83-85	62 64	4/78-80	60 62
5/82-84	60 62	3/77-79	58 60
5/81-83	58 60	2/76-78	56 58
5/80-82	56 58	1/75-77	54 56
5/79-81	54 56	0/74-76	52 54
5/78-80	52 54	5/73-75	50 52
5/77-79	50 52	4/72-74	48 50
5/76-78	48 50	3/71-73	46 48
5/75-77	46 48	2/70-72	44 46
5/74-76	44 46	1/69-71	42 44
5/73-75	42 44	0/68-70	40 42
5/72-74	40 42	5/67-69	38 40
5/71-73	38 40	4/66-68	36 38
5/70-72	36 38	3/65-67	34 36
5/69-71	34 36	2/64-66	32 34
5/68-70	32 34	1/63-65	30 32
5/67-69	30 32	0/62-64	28 30
5/66-68	28 30	5/61-63	26 28
5/65-67	26 28	4/60-62	24 26
5/64-66	24 26	3/59-61	22 24
5/63-65	22 24	2/58-60	20 22
5/62-64	20 22	1/57-59	18 20
5/61-63	18 20	0/56-58	16 18
5/60-62	16 18	5/55-57	14 16
5/59-61	14 16	4/54-56	12 14
5/58-60	12 14	3/53-55	10 12
5/57-59	10 12	2/52-54	8 10
5/56-58	8 10	1/51-53	6 8
5/55-57	6 8	0/50-52	4 6
5/54-56	4 6	5/49-51	2 4
5/53-55	2 4	4/48-50	0 2
5/52-54	0 2	3/47-49	0 2
5/51-53	0 2	2/46-48	0 2
5/50-52	0 2	1/45-47	0 2
5/49-51	0 2	0/44-46	0 2
5/48-50	0 2	5/43-45	0 2
5/47-49	0 2	4/42-44	0 2
5/46-48	0 2	3/41-43	0 2
5/45-47	0 2	2/40-42	0 2
5/44-46	0 2	1/39-41	0 2
5/43-45	0 2	0/38-40	0 2
5/42-44	0 2	5/37-39	0 2
5/41-43	0 2	4/36-38	0 2
5/40-42	0 2	3/35-37	0 2
5/39-41	0 2	2/34-36	0 2
5/38-40	0 2	1/33-35	0 2
5/37-39	0 2	0/32-34	0 2
5/36-38	0 2	5/31-33	0 2
5/35-37	0 2	4/30-32	0 2
5/34-36	0 2	3/29-31	0 2
5/33-35	0 2	2/28-30	0 2
5/32-34	0 2	1/27-29	0 2
5/31-33	0 2	0/26-28	0 2
5/30-32	0 2	5/25-27	0 2
5/29-31	0 2	4/24-26	0 2
5/28-30	0 2	3/23-25	0 2
5/27-29	0 2	2/22-24	0 2
5/26-28	0 2	1/21-23	0 2
5/25-27	0 2	0/20-22	0 2
5/24-26	0 2	5/19-21	0 2
5/23-25	0 2	4/18-20	0 2
5/22-24	0 2	3/17-19	0 2
5/21-23	0 2	2/16-18	0 2
5/20-22	0 2	1/15-17	0 2
5/19-21	0 2	0/14-16	0 2
5/18-20	0 2	5/13-15	0 2
5/17-19	0 2	4/12-14	0 2
5/16-18	0 2	3/11-13	0 2
5/15-17	0 2	2/10-12	0 2
5/14-16	0 2	1/9-11	0 2
5/13-15	0 2	0/8-10	0 2
5/12-14	0 2	5/7-9	0 2
5/11-13	0 2	4/6-8	0 2
5/10-12	0 2	3/5-7	0 2
5/9-11	0 2	2/4-6	0 2
5/8-10	0 2	1/3-5	0 2
5/7-9	0 2	0/2-4	0 2
5/6-8	0 2	5/1-3	0 2
5/5-7	0 2	4/0-2	0 2
5/4-6	0 2	3/0-1	0 2
5/3-5	0 2	2/0-0	0 2
5/2-4	0 2	1/0-0	0 2
5/1-3	0 2	0/0-0	0 2

INDUSTRIELLES

Off. Dem.	Off. Dem.	Off. Dem.	Off. Dem.
7/94	84 86	9/90-91	103 105